

Muttersholtz 24 et 25 septembre 2009

# ACTES

3<sup>èmes</sup> ASSISES RÉGIONALES  
DE L'ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT EN ALSACE

**Éduquer à l'environnement :  
une responsabilité collective ?**

## Mot du Président

Ces assises font suite à deux événements d'envergure régionale organisés en 1994 et en 1999 par l'Ariena et qui auront permis de rassembler les forces vives associatives et publiques autour d'enjeux stratégiques pour l'éducation à l'environnement en Alsace. Ils sont encore bien d'actualité aujourd'hui :

- Les premiers travaux de structuration et de développement du réseau Ariena, à travers la mise en place d'une politique d'agrément associatif, la formation et la professionnalisation des équipes du réseau,
- L'identification des pôles territoriaux de l'éducation à l'environnement, qui donnera lieu plus tard à la création du label CINE
- L'élaboration d'une politique concertée d'éducation à l'environnement qui s'appuie sur l'Ariena et son réseau associatif, et qui réunit la Région et les deux Départements, en partenariat avec l'Etat.

Dix ans après notre dernier rendez-vous, les 3<sup>e</sup> Assises régionales de l'Education à la Nature et à l'Environnement en Alsace ont rassemblé plus de 170 participants de tous les horizons : bénévoles et salariés d'associations, élus et agents des collectivités et des services de l'Etat, enseignants, entreprises, étudiants...

Réunis les 24 et 25 septembre 2009 à Muttersholtz autour du thème « Eduquer à l'environnement, une responsabilité collective ? », les acteurs de ces Assises ont été invités à réfléchir et à débattre sur les nouveaux enjeux de l'éducation à l'environnement.

En effet, au-delà de la qualité de l'action éducative proposée par les associations en Alsace, l'actualité environnementale (Grenelle de l'environnement, Conférence de Copenhague sur le changement climatique, etc.) a des conséquences directes sur nos engagements associatifs et publics.

Nos champs d'intervention s'élargissent vers de nouveaux publics, impliquant de nouveaux opérateurs et partenaires (collectivités locales, entreprises, associations non spécialisées, établissements de l'enseignement supérieur, chambres consulaires, etc.).

Notre responsabilité collective s'accroît et nécessite sans doute que les complémentarités entre les acteurs historiques de l'éducation à la nature et à l'environnement – associations, collectivités, Etat – se renforcent, pour une action collective à la mesure des besoins dans les territoires.

Autour de la dynamique engagée par l'Ariena, il s'agit aujourd'hui de construire les règles d'une concertation élargie à toutes les forces vives mobilisables sur des actions d'éducation à l'environnement en Alsace, en veillant à préserver les valeurs de notre engagement : une éducation à l'environnement non marchande proche des habitants et des enjeux alsaciens et ayant pour objectif la préservation de la nature et de l'environnement, l'accessibilité éducative au plus grand nombre, le respect des équilibres sociaux ruraux et urbains.

Patrick Foltzer  
Président de l'Ariena



## Sommaire

<b>L'événement</b>	<b>3</b>
Les organisateurs	4
L'Ariena	5
Les partenaires	6
Programme détaillé	7
Un événement cohérent	8
<b>Séance d'ouverture</b>	<b>9</b>
Dynamiques régionale et nationale	10
Photographie de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace (synthèse des données issues du Tableau de bord Ariena 2008)	12
État des lieux financier des associations d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace	13
3 enjeux pour les Assises	15
<b>Les ateliers</b>	<b>16</b>
<b>Atelier 1</b> : Quelles valeurs souhaitons-nous transmettre par l'éducation à l'environnement ?	17
<b>Atelier 2</b> : Comment l'éducation à la nature et à l'environnement peut-elle contribuer à accompagner la société dans ses changements ?	18
<b>Atelier 3</b> : Comment développer une éducation à l'environnement accessible à tous, en tous lieux, et à tous les âges de la vie ?	19
<b>Atelier 4</b> : Comment renforcer l'engagement bénévole ?	21
<b>Atelier 5</b> : Comment faire reconnaître le rôle et la place des associations d'éducation à la nature et à l'environnement ?	22
<b>Atelier 6</b> : Comment développer les compétences professionnelles des équipes associatives ?	23
<b>Atelier 7</b> : Tous acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement ?	24
<b>Atelier 8</b> : Du local au régional, quelle est la place de l'éducation à la nature et à l'environnement ?	25
<b>Séance de synthèse</b>	<b>26</b>
Table ronde	27
Conclusion	30
<b>Annexes</b>	<b>33</b>
<b>Annexe 1</b> - Synthèse des propositions	34
<b>Annexe 2</b> - Liste des participants	35
<b>Annexe 3</b> - Liste des intervenants	40
<b>Annexe 4</b> - Évaluation des Assises	41

# L'événement

# Les organisateurs

Les 3<sup>e</sup> Assises régionales de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace ont été organisées grâce à une dynamique collective et une forte mobilisation du réseau Ariena.

Un groupe de salariés et bénévoles du réseau Ariena a conçu, porté et animé les temps de travail en atelier des Assises. Ce groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises en 2008 et 2009 afin de déterminer les enjeux à aborder et de diviser ces enjeux en différents ateliers destinés à aborder chacun d'entre eux une thématique précise.

Une fois les thèmes de chaque atelier déterminés, les membres du groupe de travail se sont répartis en binômes, afin de travailler plus précisément sur chaque atelier.

Chaque binôme constitué a ainsi réfléchi à la problématique précise pour un atelier, dont il a élaboré tant le contenu, que le déroulement précis, la méthode pédagogique à mettre en œuvre et les supports documentaires ou techniques sur lesquels s'appuyer. Ce sont ces mêmes binômes qui ont animé pendant les Assises les ateliers ainsi conçus dans une dynamique de travail collectif.

Nous souhaitons tout particulièrement remercier ces personnes:



**Eric Ausilio** – Maison de la nature du Sundgau (Directeur)



**Marielle Billy** – Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale (bénévole)



**Eric Charton** – Association Rhin Vivant/Lebendiger Rhein (Directeur)



**Denis Gerber** – Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale (Directeur)



**Dorothee Kimmel** – Alter Alsace Energies (responsable du secteur animation)



**Elisabeth Kulus** – SINE (Strasbourg Initiation Nature Environnement - coordinatrice)



**Laurette Meschenmoser** – Le Moulin de Lutterbach (Directrice)



**Pierre Ruch** – OCCE 68 (Office Central de la Coopération à l'Ecole Haut Rhin - Directeur)



**Anne-Marie Schaff** – Maison de la nature du Delta de la Sauer (Présidente)



**Bruno Ulrich** – Atouts Hautes Vosges (Président)

HAUTES-VOSGES

Ainsi que l'équipe salariée de l'Ariena qui a fortement contribué à la réussite de ces Assises régionales.

# L'Ariena

**L'Ariena (Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace) est une association de droit local (loi 1908) créée le 31 mai 1977.**

**Née d'une volonté régionale regroupant les associations, les collectivités et les administrations**, elle a pour objet de contribuer à l'éducation de citoyens conscients et responsables à l'égard de la nature et de l'environnement.

Représentative d'un réseau de 50 structures d'éducation à la nature et à l'environnement sur l'ensemble du territoire alsacien, l'Ariena est non seulement une association de concertation et de construction d'une stratégie régionale d'éducation à la nature et à l'environnement, mais aussi un centre de ressources, un espace de formation et un lieu de mutualisation des compétences et des projets associatifs pour l'éducation à la nature et à l'environnement.

**Pour développer et promouvoir les activités d'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire alsacien**, l'association agit à plusieurs niveaux :

- elle représente les associations alsaciennes d'éducation à la nature et à l'environnement au niveau régional et national,
- elle anime le réseau d'associations (salariés et bénévoles) agissant avec les collectivités, l'Etat, les acteurs économiques et sociaux pour le développement de projets éducatifs sur l'environnement, la nature, les patrimoines (naturel, culturel, etc.) et la qualité de vie,
- elle conçoit des outils pédagogiques, des expositions, des sentiers pédagogiques ou des guides professionnels d'aide au montage de projet, afin d'accompagner les démarches de sensibilisation,
- elle soutient les projets d'éducation à la nature et à l'environnement auprès des associations du réseau Ariena, des partenaires publics et des partenaires privés,
- elle forme les animateurs, les techniciens, les personnels des collectivités, les élus et intervenir dans les établissements scolaires, les universités, les filières d'apprentissage et les entreprises.

**Association « tête de réseau régional », elle-même membre du réseau national Ecole et Nature**, l'Ariena regroupe et met en réseau une cinquantaine de structures qui agissent ensemble pour le développement de projets éducatifs sur le territoire alsacien.

Réparties dans toute la région, les associations du réseau Ariena totalisent plus de 500 personnes morales adhérentes, représentant au total un réseau de près de 26000 bénévoles<sup>1</sup> et plus de 250 salariés (environ 170 en équivalent temps plein).

Ces associations sensibilisent enfants, familles, salariés d'entreprises, agents des collectivités et des services de l'Etat, élus, enseignants, formateurs, éducateurs, que ce soit sur leur lieu d'habitation, de loisirs, de travail ou en pleine nature.

**Ainsi, chaque année le réseau Ariena intervient auprès de 190 000 personnes en Alsace, dont environ 150 000 jeunes, et parvient ainsi à sensibiliser plus de 30% des enfants scolarisés en Alsace.**

Les associations du réseau Ariena jouent également un rôle dans la cohésion et le développement local des territoires, notamment à travers le label régional CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement), développé par l'Ariena en collaboration avec les collectivités et l'Etat pour garantir et renforcer la qualité et l'efficacité des actions des associations d'éducation à l'environnement sur leur territoire.

Ce label atteste de l'exemplarité de la structure et garantit l'engagement de chacun (salariés, bénévoles, publics) à faire évoluer ses comportements au quotidien en matière de gestion de la ressource en eau, d'économie d'énergie, de maîtrise des déchets, de la préservation des milieux naturels alsaciens, de la qualité de l'air.

En 2009, sept associations du réseau Ariena avaient obtenu le label CINE, et coordonnaient localement les activités d'éducation à la nature et à l'environnement.

Par ailleurs, depuis 2007, le réseau Ariena s'est doté d'une *charte d'adhésion et de participation au réseau associatif de l'Ariena*, commune à l'ensemble des associations membres, qui leur permet de partager leur engagement et leurs valeurs spécifiques.

---

<sup>1</sup> Ces chiffres ne prennent pas en compte les adhérents de l'OCCE 67 et de l'OCCE 68 (115 000 adhérents)

# Les partenaires

Les collectivités territoriales et l'Etat sont partie prenante du développement de l'éducation à l'environnement en Alsace par leur engagement technique et financier constant et leur présence au conseil d'administration de l'Ariena aux côtés des associations.

**Depuis plus de dix ans, c'est une véritable politique concertée d'éducation à l'environnement qui s'appuie sur l'Ariena et son réseau associatif, et réunit la Région et les deux Départements, en partenariat avec l'Etat.**

Cette concertation étroite permet aux associations d'éducation à l'environnement et aux pouvoirs publics de travailler en synergie dans la réalisation de leur mission d'intérêt général.

Dans le cadre de la politique concertée d'éducation à l'environnement, l'Ariena anime par exemple, chaque année, un appel à projet régional d'éducation à l'environnement. L'Ariena est le relais de cet appel à projets des trois collectivités auprès des associations : elle recueille leurs demandes, les aide dans l'écriture de leurs projets et transmet l'ensemble des demandes aux trois collectivités. En 2009, 118 projets ont été déposés par 33 associations.

**L'Ariena souhaite ainsi remercier les collectivités qui l'accompagnent et la soutiennent dans le cadre de la politique concertée d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace et ont ainsi contribué à cet événement:**



La Région Alsace



Le Département du Haut-Rhin



Le Département du Bas-Rhin

**La couverture médiatique des Assises était assurée par :**



**Ont également été associés à cet événement :**

**les services de l'Etat:**



**et le partenaire suivant :**



# Programme détaillé

<b>Jeudi 24 septembre 2009</b>		
<b>9h – 9h30</b>	Accueil des participants (café, élargement)	
<b>9h30 – 10h30</b>	Séance plénière : introduction et présentation du programme	
<b>10h45 – 13h</b>	<b>Enjeu 1</b>	<p><b>Atelier 1 :</b> « <i>Quelles valeurs souhaitons-nous transmettre par l'éducation à la nature et à l'environnement ?</i> »</p> <p><b>Atelier 2 :</b> « <i>Comment l'éducation à la nature et à l'environnement peut-elle contribuer à accompagner la société dans ses changements ?</i> »</p> <p><b>Atelier 3a) et 3b) :</b> « <i>Comment développer une éducation à la nature et à l'environnement accessible à tous, en tous lieux, et à tous les âges de la vie ?</i> »</p>
<b>13h – 14h30</b>	Repas	
<b>14h30 – 16h45</b>	<b>Enjeu 2</b>	<p><b>Atelier 4 :</b> « <i>Comment renforcer l'engagement bénévole des associations d'éducation à la nature et à l'environnement ?</i> »</p> <p><b>Atelier 5 a) et 5b) :</b> « <i>Comment faire reconnaître le rôle et la place des associations d'éducation à la nature et à l'environnement ?</i> »</p> <p><b>Atelier 6 :</b> « <i>Comment développer les compétences professionnelles des équipes associatives ?</i> »</p>
<b>16h45 – 17h30</b>	Pause	
<b>17h30 – 18h30</b>	Synthèse et restitution des travaux de la journée	
<b>19h</b>	Dîner (auberge espagnole) et soirée conviviale	
<b>Vendredi 25 septembre 2009</b>		
<b>8h30 – 9h15</b>	Accueil des participants (café, élargement)	
<b>9h30 – 13h</b>	<b>Enjeu 3</b>	<p><b>Atelier 7a) et 7b) :</b> « <i>Tous acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement ?</i> »</p> <p><b>Atelier 8a) et 8b) :</b> « <i>Du local au régional, quelle est la place de l'éducation à la nature et à l'environnement ?</i> »</p>
<b>13h – 15h</b>	Repas	
<b>15h – 18h</b>	<b>Table-ronde : « Éduquer à l'environnement : une responsabilité collective ? »</b>	
<b>18h – 18h30</b>	Conclusion et clôture	
<b>19h</b>	Verre de l'amitié et soirée tartes flambées	

## Un événement cohérent

L'exemplarité étant une valeur fondamentale de l'éducation à la nature et à l'environnement, les organisateurs des 3<sup>e</sup> Assises régionales de l'éducation à la nature et à l'environnement ont été particulièrement attentifs à l'éco-responsabilité de l'événement.

Tout d'abord le choix du lieu n'a pas été neutre. Les nouveaux locaux de La Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale, tout juste inaugurés, offraient un cadre intéressant à de nombreux aspects : architecture respectueuse de l'environnement, matériaux « écologiques », maîtrise des consommations d'énergies, tri des déchets...

Par ailleurs, comme pour toutes les activités qu'elle propose dans le cadre de son programme pédagogique annuel, l'équipe de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale a accordé une attention toute particulière aux repas servis le midi, à la fois en termes de choix de menus et de messages pédagogique. Une animation a ainsi été proposée autour de l'origine des produits entrant dans la composition des repas, que ce soit en termes de transport ou de conditions de production des aliments.

Ont ainsi été privilégiés : les produits locaux, de saison, de préférence bio ou équitables, fermiers ou artisanaux. Les repas ont également été l'opportunité de sensibiliser les participants à la signification et à l'impact de leurs choix alimentaires, grâce à une animation pédagogique conçue par l'équipe de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale. Par exemple, le repas du jeudi midi, entièrement végétarien, a été l'occasion de sensibiliser les participants à l'impact de leur consommation de viande sur l'environnement.

Conjugué à des conditions météorologiques particulièrement favorables, le cadre choisi pour ces Assises a en outre permis aux participants de profiter du cadre naturel de la Maison de la nature, en plein cœur du grand Ried, de nombreux ateliers ayant pu se tenir à l'extérieur.

Les participants ont enfin été rendus attentifs au mode de transport utilisé. Le site Internet des Assises offrait des informations concernant les horaires et itinéraires des transports en commun et donnait la possibilité aux personnes qui le souhaitaient de contacter d'autres participants, afin d'organiser le covoiturage. Pour plus de détails sur les transports, consultez notamment l'annexe 4 sur l'évaluation des Assises.

Enfin, afin de maîtriser la quantité de papier consommé, les organisateurs ont fait le choix de ne pas imprimer ces Actes, mais de les mettre à disposition en ligne, afin de favoriser leur diffusion en format informatique.



# Séance d'ouverture

## Discours d'ouverture

# Dynamique régionale et nationale

par Pascal PLUMET Administrateur du Réseau Ecole et Nature, Co-Président des Piverts, Président du GRAINE Lorraine

« Monsieur Le Président,  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,

### **Nous sommes aujourd'hui près de 180 à participer aux 3<sup>e</sup> Assises régionales de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace.**

Enseignants, responsables associatifs, militants de la protection de la nature, de l'éducation populaire, de la solidarité internationale, du domaine de l'insertion, de l'animation ou de la formation, élus du Conseil Régional et des Conseils Généraux, adjoint(e)s au maire en charge des secteurs de l'éducation, de l'environnement, du développement durable, directeurs(trices), inspecteurs(trices) et autres représentant(e)s des services de l'État, du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, de l'Écologie et du Développement Durable, de l'Agriculture, responsables des services « jeunesse » au sein des collectivités, chargé(e)s de mission développement durable, militants syndicaux, documentalistes et bien d'autres encore.

Je m'excuse de ne pouvoir ici tous les citer tellement la liste est longue. Nous voilà maintenant tous réunis pour construire des propositions en faveur d'une politique concertée de l'éducation à l'environnement.

Il faut savoir que les 180 personnes que nous sommes ici participent en même temps à la dynamique nationale enclenchée en Février dernier par le REEB et l'ensemble des acteurs bretons de l'éducation à l'environnement, qui ont ainsi ouvert une série de 23 Assises régionales et plus de 60 Assises territoriales.

À l'heure où nous parlons, ce sont autant d'acteurs de l'éducation à l'environnement de Champagne Ardennes qui se réunissent aujourd'hui au sein de leurs Assises régionales et demain, ce sera aux Assises en région Pays de la Loire de nous accompagner dans cette dynamique qui rassemble à chaque fois des acteurs de la société civile, des collectivités, des services de l'État et de l'entreprise.

En tout, nous serons près de 6000 à avoir participé à cette dynamique d'envergure nationale et cette mobilisation, aujourd'hui, peut nous laisser penser que plusieurs d'entre vous iront représenter les acteurs alsaciens à Caen les 27, 28 et 29 octobre prochains.

### **Cette mobilisation est au-delà des espérances.**

Des milliers d'acteurs impliqués dans des dynamiques territoriales agissent de façon concertée pour qu'une politique de l'EEDD se développe dans notre pays.

Les Assises territoriales alimenteront les Assises nationales et contribueront à la réflexion collective autour des 3 axes suivants :

- analyse des freins et des leviers au développement de l'éducation à l'environnement
- expression des attentes du territoire vis-à-vis de l'État, des collectivités et des entreprises, pour faciliter la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement.
- définition de 10 propositions nationales pour développer l'éducation à l'environnement.

Le réseau régional alsacien adhère au réseau national de l'éducation à l'environnement « École et Nature », « moteur » du CFEEDD et de la plupart des assises territoriales.

Neuf ans tout juste après les 1<sup>er</sup> Assises nationales de l'éducation à l'environnement, les acteurs de la société civile organisés veulent donner à voir ce qu'est l'éducation à l'environnement pour ancrer le développement durable dans l'action concrète des territoires. Ils veulent pour cela aussi faire naître le désir chez tous les acteurs de s'engager avec les autres.

Aujourd'hui, bien des questions se posent encore à tous les acteurs. Quelle éducation à l'environnement vers, et/ou au développement durable (EEDD) se développe en ce moment et quelle EEDD voulons-nous ? Comment voyons-nous son évolution, quelles perspectives s'offrent à nous ?

Le contexte aussi a évolué, pas toujours dans le bon sens. En dépit de multiples textes officiels, la France n'est toujours pas dotée d'une véritable politique nationale d'EEDD.

Les participants du « Grenelle de l'environnement », tant au niveau des régions qu'au niveau national ou sur Internet, ont tous rappelé l'importance de l'information, de la formation, de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement et le besoin que nous avons de les développer.

---

<sup>1</sup> Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne

<sup>2</sup> Éducation à l'environnement vers un développement durable

<sup>3</sup> Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable

**Les solutions et les préconisations sont là**, consignées dans notre premier (et unique à ce jour) Plan National d'Actions, reprises dans la stratégie nationale de développement durable, et rappelées, pour partie dans le tout dernier rapport du groupe « Brégeon », mené dans le cadre du Grenelle.

Pourtant leur mise en œuvre ne prend pas la dimension qu'exigent les enjeux ! De l'avis général dans les rangs de la société civile, la réponse des promoteurs du Grenelle de l'environnement n'a pas été à la hauteur des attentes.

Pour répondre à ces interrogations, pour remettre la question éducative au premier plan des priorités (tant au niveau national qu'au niveau régional), pour poser de la cohérence entre les différentes et nombreuses initiatives, et pour partager l'exigence d'une méthode commune, l'occasion nous est aujourd'hui offerte de nous réunir à nouveau, nous tous, acteurs d'une éducation à l'environnement et au développement durable : société civile, collectivités, secteur privé, services de l'Etat, etc.

Que l'on soit acteur local, départemental, régional ou national, pourvu que l'on agisse pour le développement de l'EEDD<sup>1</sup>.

**L'enjeu est important et la tâche qui nous incombe est ambitieuse**, mais c'est à nous tous aujourd'hui de co-construire un ensemble de propositions en ayant une vision à court et à long termes pour un projet concerté, porté par chacun d'entre nous et pour lequel nous ne pourrions reporter à demain les axes d'une mise en œuvre concrète et réaliste. Pour exemple, la création d'un espace de concertation national est devenue une nécessité vitale pour l'éducation à l'environnement.

À ce titre, une rencontre pour un dialogue entre les collectivités et les associations aura lieu le 6 octobre prochain au Palais du Luxembourg à Paris. Le XIX<sup>e</sup> siècle a vu naître le projet d'une éducation laïque, gratuite et obligatoire. Souhaitons qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, elle devienne aussi une éducation écologique à la fois locale et planétaire.

Pour finir, j'aimerais au nom du Réseau Ecole et Nature et du CFEEDD féliciter l'Ariena et son réseau de permanents et de bénévoles associatifs, ainsi que l'ensemble des partenaires qui ont fait que ces 3es Assises régionales soient possibles et réunissent dans leur différence et leur diversité autant d'acteurs de l'éducation à l'environnement.

À nous tous d'apporter notre contribution à la construction de ce que l'on pourrait appeler une feuille de route en vue de la consolidation et du développement de ce qui nous réunit tous ici : l'éducation à la nature et à l'environnement.

Merci »

---

<sup>1</sup> Éducation à l'environnement vers un développement durable

# Photographie de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace

Synthèse basée sur des extraits du tableau de bord réalisé par l'Ariena pour l'année 2008.

Mis en oeuvre pour la première fois en 2000, le Tableau de bord est un outil de suivi statistique qui permet à l'Ariena de mesurer annuellement l'activité du réseau alsacien d'éducation à l'environnement et d'étudier son évolution.

Grâce au Tableau de bord, il est possible de connaître par exemple les publics sensibilisés, le cadre et le contenu des actions de sensibilisation menées, les profils des animateurs, etc et de dégager les tendances sur plusieurs années. Le Tableau de bord est également un outil de pilotage pour l'Ariena et son réseau associatif qui contribue à la cohérence de la politique régionale en matière d'éducation à la nature et à l'environnement

## Les publics sensibilisés

Le public scolaire qui représente 64 % des personnes sensibilisées en 2008 reste le premier public de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace. Parmi les actions destinées aux scolaires, 41 % ont lieu dans le cadre d'une intervention en milieu scolaire tandis que 44 % se déroulent au cours d'une journée, dans les équipements d'accueil des associations.

Pour l'ensemble des publics, une animation dure en moyenne une journée. La plupart ont lieu au printemps, la « haute saison » se situant d'avril à juin, avec 34% des publics sensibilisés à cette période de l'année. Parmi les thématiques abordées, celle des « milieux naturels et eaux » est toujours prépondérante (36 %), même si l'on constate une progression des thématiques liées à l'air, au transport, au bruit, à l'énergie et aux déchets.

L'existence du Tableau de bord depuis 2000 permet d'observer les tendances et les évolutions.

Ainsi, on note qu'en 8 ans, les publics sensibilisés ont connu des évolutions assez importantes. La part du public scolaire, bien que toujours majoritaire, baisse régulièrement, même si cette baisse s'atténue depuis 2006. Parallèlement, les animations de loisir pour les jeunes ont fortement reculé depuis 2006 : -70% pour les animations à la journée, les clubs ou mercredi nature, -52% pour les séjours itinérants ou en centre et -45% pour les chantiers de jeunes. Parallèlement à ces évolutions, on constate une progression des actions à destination des publics « adultes » identifiés depuis 2006 (+ 15 %). Parmi les animations destinées aux adultes, on compte notamment 61 % de sorties et visites et 19 % de conférences ou soirées à thème.

## Les animateurs

Le Tableau de bord permet d'avoir par ailleurs des informations précieuses sur le métier et le portrait d'un animateur nature et environnement en Alsace. On sait par exemple qu'au sein du réseau Ariena, en 2008, la majorité des animateurs sont titulaires d'un CDI.

Ils travaillent dans la même structure depuis 6 ans en moyenne, avec 6 autres personnes dédiées aux missions d'éducation à l'environnement (soient 4 personnes en équivalent temps plein). Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux missions remplies par un animateur, ce dernier consacre en moyenne 40% de son temps à la préparation et à l'animation d'activités pédagogiques. Le reste de son temps est partagé d'une part entre la conception d'outils pédagogiques et la gestion d'équipements (27%) et le suivi administratif (30%) d'autre part.

# État des lieux financier des associations d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace

Par Joseph Berenbach

Expert financier auprès de l'Ariena, Joseph Berenbach a proposé une lecture économique et financière des associations d'éducation à l'environnement en Alsace, afin de donner des repères accessibles à l'ensemble des participants, qu'ils soient du monde associatif, de la sphère publique ou du monde de l'entreprise.

Son propos s'appuyait sur une analyse de la situation financière d'une vingtaine d'associations exerçant des activités d'éducation à l'environnement en Alsace, avec des moyens salariés, sur la période 2006-2008, dont une synthèse est présentée ici.

## Structure et mode de fonctionnement

Chaque association se distingue par de multiples aspects :

- l'objet de ses statuts et l'existence ou non d'un projet associatif et d'une stratégie lisible,
- son mode de gouvernance (articulation entre les administrateurs et les professionnels, au premier chef le directeur),
- le nombre de ses membres et l'importance du bénévolat,
- la nature et l'étendue de ses différentes activités,
- la qualité de ses rapports avec les institutions locales et territoriales,
- son degré d'intégration dans l'environnement local.

Les activités éducatives déployées par ces associations professionnalisées sont en cohérence avec leurs vocations, mais relèvent parfois aussi de missions complémentaires (ex : missions de conseil, d'étude, de gestion de la nature et de l'environnement, etc.). Celles-ci semblent cependant réservées à quelques grandes structures. Elles nécessitent des compétences très pointues et peuvent faire évoluer les associations vers le secteur marchand.

La professionnalisation des associations débouche sur une grande liberté d'initiative laissée au directeur et à son équipe.

Enfin, la disparition progressive des aides à l'emploi a fragilisé certaines structures, rendant plus que jamais nécessaire la mise en place d'outils de pilotage et de gestion.

## Situation économique

Elle s'analyse à travers les produits et les charges d'exploitation :

### Les produits d'exploitation

On distingue généralement deux types de produits principaux :

- **Les prestations** proposées sous forme d'animations d'éducation à l'environnement (accueil sur site, formation, réalisations d'outils pédagogiques, organisation d'évènements, etc.)
- **Les subventions** liées à des actions d'éducation à l'environnement, au fonctionnement, aux dispositifs d'aides à l'emploi, etc.

Le rapport entre ces deux masses diffère selon la taille de la structure :

- « Grandes associations » : 21 % de prestations et 74 % de subventions,
- « Petites associations »<sup>1</sup> : 35 % de prestations et 59 % de subventions.

Les « autres produits » représentent environ entre 5 à 6 % des produits.

### Charges d'exploitation

Elles sont principalement constituées de **frais de personnel**. Ils représentent environ 2/3 de l'ensemble des charges. Les autres charges d'exploitation relèvent du fonctionnement propre à chaque structure et varient selon ses types d'activités (dépenses d'achats), selon que la structure est propriétaire ou locataire (achats et charges externes), et selon sa propension à communiquer vers l'extérieur (frais de communication, frais postaux, etc.).

Enfin, chaque association se distingue par le nombre et la diversité des activités proposées, par une plus ou moins grande finesse dans le suivi des résultats analytiques par activité, et, in fine, par l'évolution de son résultat d'exploitation.

## Quelques chiffres sur l'évolution des comptes de résultat des 3 dernières années

(en milliers d'euros)

Panel 1 : grandes structures				Panel 2 : petites structures			
	2006	2007	2008		2006	2007	2008
Chiffre d'affaires	920	816	939	Chiffre d'affaires	159	230	247
Subventions	2 722	3 342	3 253	Subventions	294	367	400
Autres produits	145	191	270	Autres produits	32	27	53
<b>PRODUITS</b>	<b>3 787</b>	<b>4 349</b>	<b>4 462</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>485</b>	<b>624</b>	<b>700</b>
Achats et charges externes	1 099	1 049	1 167	Achats et charges externes	148	207	184
Frais de personnel	2 654	2 888	2 850	Frais de personnel	277	421	444
Autres charges	255	361	277	Autres charges	3	12	23
<b>CHARGES</b>	<b>4 008</b>	<b>4 298</b>	<b>4 294</b>	<b>CHARGES</b>	<b>428</b>	<b>640</b>	<b>651</b>
<b>RESULTAT d'EXPLOITATION</b>	<b>-221</b>	<b>51</b>	<b>168</b>	<b>RESULTAT d'EXPLOITATION</b>	<b>57</b>	<b>-16</b>	<b>49</b>
Résultat exceptionnel	400	53	-105	Résultat exceptionnel	-36	41	-6
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>179</b>	<b>104</b>	<b>63</b>	<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>43</b>

<sup>1</sup> Employeur de 1 à 3 salariés

## Constats

Dans les grandes structures, on observe une très faible croissance des produits entre 2007 et 2008, mais, corrélativement, les frais de personnel marquent également le pas. Le résultat d'exploitation s'améliore tout en restant relativement faible.

En revanche, les petites structures se développent (+ 55 % en 3 ans) mais les ressources dégagées sont aussitôt absorbées par les frais de personnel, et les résultats sont proches de zéro.

## Situation financière

Elle se mesure à travers l'évolution de 3 indicateurs principaux : le fonds de roulement, le besoin de fonds de roulement et la trésorerie :

### Le fonds de roulement

Il est l'écart entre les ressources stables (fonds associatifs, réserves, subventions non-amorties, provisions, emprunts à long et moyen terme) et les immobilisations nettes (investissements – amortissements).

Le besoin de fonds de roulement (BFR)

Il est l'écart entre l'ensemble des créances (crédit accordé aux organismes clients, subventions à recevoir, etc.) et l'ensemble des dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales).

### La trésorerie

C'est l'ensemble des fonds disponibles sous forme d'épargne, comptes en banques et liquidités en caisses.

L'évolution de ces différents indicateurs permet de caractériser une association sur les plans de sa santé financière, de sa pérennité probable, de son niveau d'indépendance, et de sa capacité à allouer des ressources pour des projets innovants et mobilisateurs pour ses membres bénévoles, ses salariés, ses partenaires, ses publics.

(en milliers d'euros)

Panel 1 : grandes structures				Panel 2 : petites structures			
	2006	2007	2008		2006	2007	2008
Immobilisations nettes	1 590	1 546	1 509	Immobilisations nettes	35	72	39
Créances	1 079	1 351	1 342	Créances	118	118	103
<i>dont subventions à recevoir</i>	<i>795</i>	<i>996</i>	<i>963</i>	<i>dont subventions à recevoir</i>	<i>92</i>	<i>80</i>	<i>74</i>
Trésorerie	1 815	2 499	2 674	Trésorerie	161	182	205
TOTAL ACTIF	4 484	5 396	5 525	TOTAL ACTIF	314	372	347
Fonds propres	3 801	4 426	4 515	Fonds propres	219	255	232
Emprunts	17	12	37	Emprunts	1	22	16
Dettes à court terme	666	958	973	Dettes à court terme	94	95	99
TOTAL PASSIF	4 484	5 396	5 525	TOTAL PASSIF	314	372	347
FONDS DE ROULEMENT	2 228	2 891	3 042	FONDS DE ROULEMENT	186	205	209
BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT	413	393	369	BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT	25	23	3

## Constats

Les immobilisations nettes sont relativement faibles, spécialement dans les petites structures : sans capacité d'autofinancement du fait des faibles résultats, il est difficile pour elles de recourir à l'emprunt, donc d'investir. Cette situation bloque les associations dans leur développement et les rend fragiles. Le besoin de Fonds de roulement s'explique par les décalages dans le versement des subventions. Malgré tout, les trésoreries s'améliorent.

## Conclusion

En conclusion, l'analyse de la situation économique et financière des structures associatives d'éducation à l'environnement en Alsace conduit à prôner, d'une part, un allongement des engagements contractuels des financeurs institutionnels, et d'autre part, un renforcement des fonds propres des structures, afin de favoriser leur enracinement dans les territoires et de permettre l'émergence de projets à long terme. La contrepartie serait un engagement des structures à développer leurs instruments de gestion.

# 3 enjeux pour les Assises

Au cours du travail de préparation des 3<sup>e</sup> Assises régionales de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace, trois enjeux majeurs ont été identifiés : le sens et le rôle de l'éducation à l'environnement en Alsace ; la plus-value associative ; les acteurs et territoires de l'éducation à l'environnement en Alsace.

Chaque enjeu a lui-même été divisé en deux à trois ateliers de travail. Des groupes d'environ 30 personnes ont travaillé pendant une demi-journée sur chaque atelier proposé, afin de produire des propositions opérationnelles à court et moyen terme pour répondre à la problématique posée sur le sujet.

Au vu de l'intérêt qu'ils ont suscité auprès des participants, quatre ateliers de travail ont été dédoublés pour permettre au plus grand nombre d'y participer.

Au final, les enjeux et les ateliers proposés étaient les suivants :

## Enjeu 1 : Le sens et le rôle de l'éducation à l'environnement en Alsace

**Atelier 1 :** Quelles valeurs souhaitons-nous transmettre par l'éducation à la nature et à l'environnement ?

**Atelier 2 :** Comment l'éducation à la nature et à l'environnement peut-elle contribuer à accompagner la société dans ses changements ?

**Atelier 3 :** Comment développer une éducation à la nature et à l'environnement accessible à tous les publics, en tous lieux et à tous les âges de la vie ? (*dédoublé*)

## Enjeu 2 : La plus-value associative

**Atelier 4 :** Comment renforcer l'engagement bénévole des associations d'éducation à la nature et à l'environnement ?

**Atelier 5 :** Comment faire reconnaître le rôle et la place des associations d'éducation à la nature et à l'environnement ? (*dédoublé*)

**Atelier 6 :** Comment développer les compétences professionnelles des équipes associatives ?

## Enjeu 3 : Les acteurs et les territoires de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace

**Atelier 7 :** Tous acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement ? (*dédoublé*)

**Atelier 8 :** Du local au régional, quelle est la place de l'éducation à la nature et à l'environnement ? (*dédoublé*)

Les participants ont élaboré 5 à 8 propositions opérationnelles pour chaque atelier (3 à 5 à court terme, 2 à 3 à moyen ou long terme), soit près de 100 propositions au total. Ces propositions ont été compilées puis synthétisées pour chaque enjeu. Ce sont les trois synthèses par enjeu qui ont ensuite été débattues par les invités et le public de la table ronde organisée le deuxième jour des Assises.

Les propositions ainsi élaborées, débattues et validées ont ensuite été portées par un groupe de 20 personnes (associations du réseau Ariena, collectivités, DREAL) aux 2<sup>e</sup> Assises nationales de l'EEDD, qui avaient lieu du 27 au 29 octobre à Caen.



# Les ateliers

# Quelles valeurs souhaitons-nous transmettre par l'éducation à l'environnement ?

**Animateurs / Garants du contenu :** Yann Delahaie (Ariena – animateur réseau), Marielle Billy (Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale – secrétaire bénévole)  
27 participants

## Enjeux de l'atelier

- *L'éducation à la nature et à l'environnement est-elle porteuse de valeurs ?*
- *Où sont-elles ? Quelles sont-elles ? Partageons-nous les mêmes valeurs ?*
- *Il y a les valeurs inhérentes à la structure associative, celles inhérentes à l'éducation ? Y en a-t-il d'autres ? Si oui, lesquelles ?*
- *Sont-elles actives ? Vivantes ?*
- *Comment les revendiquer et les décliner en actions concrètes ?*
- *Nous appuyons-nous vraiment sur ces valeurs ?*

*Les questions d'environnement et de développement durable à l'échelle de la planète sont présentes quotidiennement sur tous les écrans et font l'objet de campagnes de communication massives. En parallèle, le lien au vivant et à la nature, le lien de proximité et le rapport à l'humain, ainsi que les relations sociales semblent se réduire.*

*Au travers de ce qui vous touche ou vous choque dans l'actualité de l'environnement et de l'éducation, l'atelier a pour objectif d'identifier des valeurs communes primordiales de l'éducation à la nature et à l'environnement, ainsi que de trouver les moyens de les affirmer et de les mettre en œuvre.*

## Déroulement de l'atelier

Les participants ont été amenés à s'imprégner de différents éléments qui leur étaient présentés : extraits vidéos, images, mots, réalisations, mise en scène avec des éléments naturels... Après une phase d'immersion au milieu de ces éléments, il leur a été demandé de réagir, notamment d'exprimer ce qui les choquait ou ce à quoi ils adhéraient dans les éléments lus ou vus, puis d'en tirer des valeurs communes sur l'éducation à l'environnement ainsi que des propositions d'action.

Avant toute chose, les participants ont été unanimes sur le fait que l'éducation à l'environnement contribue fortement au développement personnel et à la construction de soi.

Il est également apparu comme fond commun de l'ensemble des discussions, comme valeur partagée par l'ensemble des participants, la dimension humaine et spirituelle très forte de l'éducation à l'environnement : l'éducation à l'environnement ne doit-elle pas faire prendre conscience du lien physique, biologique et psychologique de l'Homme avec la nature et l'amener ainsi à la respecter et à se respecter ?

## Propositions

Nous souhaitons transmettre par l'éducation à l'environnement les valeurs suivantes en mettant en œuvre différentes actions.

### Favoriser la relation directe à la nature et à l'environnement.

- aller sur le terrain,
- découvrir l'environnement proche,
- à plus long terme :
- valoriser au niveau national (représentativité politique),
- sensibiliser et développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs de la société.

### Susciter le respect du vivant

- faire prendre conscience du vivant,
- faire prendre conscience de l'interdépendance et de l'appartenance au vivant,
- favoriser un lien affectif avec le vivant.

### Susciter la responsabilisation

- donner des clés de compréhension,
- éveiller la curiosité par le questionnement ouvert,
- accompagner les publics dans leur démarche d'éveil et d'apprentissage,
- permettre de comprendre les enjeux globaux (permettre d'appréhender les tenants et les aboutissants de règles régissant la vie et la société),
- permettre à toute culture de s'exprimer et de partager des valeurs.

### Susciter la responsabilité par l'exemplarité, la congruence

- permettre le progrès raisonné, donner du sens à l'action, donner envie,
- permettre le développement personnel de chaque être humain par l'éducation,
- développer toute forme de solidarité pour pouvoir satisfaire le plus largement possible les besoins légitimes des êtres humains.

# Comment l'éducation à la nature et à l'environnement peut-elle contribuer à accompagner la société dans ses changements ?

**Animatrice :** Dorothee Kimmel (Alter Alsace Energies – responsable du secteur animation)

**Garant du contenu :** Eric Ausilio (Maison de la nature du Sundgau – directeur)

36 participants

## Enjeux de l'atelier

- Est-ce vraiment le rôle de l'éducation à la nature et à l'environnement d'accompagner la société dans ses changements ?
- Si oui, vers quels changements et jusqu'où l'éducation à la nature et à l'environnement va-t-elle dans son accompagnement ? Qu'entend-on par « accompagnement » ?
- Comment imaginez-vous pouvoir remplir ce rôle ? Avec quels moyens ?

*Croissance verte ou sobriété heureuse ? Eco-gestes perdus dans l'océan de la consommation ? Projets associatifs d'éco-habitat ou maison écologique en lotissement ? AMAP ou produits bio vendus en supermarché ? Le train des solutions à la crise environnementale semble bien lancé à grande vitesse et déjà, nombre d'entre elles s'opposent et reflètent des modèles bien différents de société. Le rôle de l'éducation à la nature et à l'environnement n'est-il pas de prendre parti et d'accompagner les initiatives qui correspondent à ses valeurs ?*

## Déroulement de l'atelier

**Florence Spielmann et Annie Steinmetz** (Centre socioculturel municipal « les petits veinards » de Duttlenheim) ont présenté le projet d'éco-citoyenneté au Centre socioculturel en partenariat avec l'Ariena et Alter Alsace Energie.

**Elsa Ghezziel-Neumann** a présenté l'«éco Zac de Rungis » (Association « les amis de l'éco-Zac ») et le Quartier Vauban à Freiburg en Brisgau.

**Eric Ausilio** a présenté le pressoir à jus de fruit de la Maison de la nature du Sundgau

## Propositions

### Finance

- Faire apparaître au niveau local les moyens précisés dans le Grenelle ; mieux accéder aux fonds européens,
- Développer les outils de concertation entre associations et les collectivités pour trouver une voie évitant les marchés publics et permettant de mobiliser les moyens des collectivités,
- Travailler sur les règles du partenariat (hors marché public) et élargir les sources de financements. (cf. fonds européens, Grenelle, etc.)

### Compétences

- Mutualiser les compétences du réseau sur ces thématiques (co-formation, mise à disposition),
- Accroître les compétences des élus, techniciens, services des collectivités, etc.,
- Se former et développer des compétences sur la concertation, l'animation du débat citoyen, le débat participatif,
- Se spécialiser sur les thématiques complexes tant liées à l'environnement qu'à l'économique et au social, au législatif,
- S'appuyer sur les réseaux de spécialistes.

### Partenariat

- Renforcer la légitimité de nos structures associatives par rapport aux élus, aux collectivités, aux municipalités pour qu'elles fassent appel à nous ; savoir mieux se positionner,
- Organiser un réel échange entre les associations et les collectivités,
- Dégager du temps, des compétences et des moyens : arriver à des conventionnements d'objectifs sur 3 ans.

### Projet éducatif des structures

- Créer des projets éducatifs, en ouvrant la réflexion à des acteurs extérieurs à l'association (experts, bénévoles, etc...),
- Rendre ces projets éducatifs évolutifs et adaptables aux évolutions de notre société,
- Ouvrir et adapter les projets associatifs.

### Public

- S'appuyer sur d'autres réseaux, notamment les réseaux sociaux, l'éducation populaire, les maisons de retraite pour toucher d'autres publics et imaginer des projets avec eux.

### Communication

- Faire connaître notre savoir faire auprès de ceux qui pourraient potentiellement démarrer des projets de développement durable (au sein des collectivités, au sein des établissements scolaires secondaires, etc...),
- Faire reconnaître notre rôle de médiateur environnemental entre citoyens et décideurs.

### Politique

- Faire du lobbying auprès des élus locaux et nationaux.

# Comment développer une éducation à l'environnement accessible à tous, en tous lieux, et à tous les âges de la vie ?

## Groupe a :

Animateur : Eric Charton (Rhin Vivant - directeur),  
Garant : Marc Boissaye (Ariena - concepteur)  
28 participants

## Groupe b :

Animateur : Denis Gerber (Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale - directeur)  
Garant : Philippe Ludwig (Ariena - animateur réseau)  
26 participants

## Enjeux de l'atelier

- o Comment l'éducation à l'environnement peut-elle s'adresser à tous ?
- o Comment ancrer notre démarche (durabilité, lisibilité, légitimité) et développer son impact, en quantité et en qualité ?
- o Comment améliorer notre relation avec les « publics » traditionnels de l'éducation à la nature et à l'environnement et construire des partenariats pour développer des liens avec les nouveaux participants ?

Historiquement, les acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement sensibilisent principalement les publics jeunes, en particulier les élèves des écoles primaires, qui représentent le socle de l'activité d'animation du réseau Ariena en 2009.

« Aujourd'hui, l'ouverture de l'éducation à la nature et à l'environnement au plus grand nombre est à la fois un défi, une nécessité et un droit à exercer d'urgence. » Défi de la complexité et de l'ouverture dans un contexte de crise écologique et économique, une nécessité pour répondre aux demandes sociales et aux enjeux environnementaux. Il s'agit également d'un droit pour tous. La charte de l'environnement est entrée dans la constitution française en 2005. Elle reconnaît à chacun "le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé". La crise environnementale est l'affaire de tous, l'éducation à la nature et à l'environnement élargit son champ d'action et se développe « pour tous et en tout lieu, à tous les âges de la vie ».

## Déroulement de l'atelier

**Laurent Cardot** (Ricoh Industrie France) a témoigné sur le projet de sensibilisation à la biodiversité des salariés du site de production (Wettolsheim) avec l'Ariena, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et le Moulin de Lutterbach.

**Sandrine Badjek** (Communauté de communes de la Basse-Zorn) et **Yannick Maechling** (Pays de Brumath) ont témoigné sur la sensibilisation des élus, techniciens et du grand public à la préservation des eaux souterraines autour de l'exposition « la nappe phréatique du Rhin supérieur ».

Dans le groupe a, les discussions qui ont suivi ont notamment porté sur les types d'actions pertinentes auprès de nouveaux publics. La question du renforcement de l'éducation à l'environnement auprès des publics « traditionnels » a également été largement abordée.

Les participants du groupe b ont, quant à eux, davantage débattu des moyens d'atteindre de nouveaux publics : le principal sujet a été le déficit d'image, de reconnaissance, de visibilité de l'éducation à l'environnement auprès des partenaires potentiels, par le biais desquels elle pourrait sensibiliser de nouveaux publics.

## Propositions

### Groupe a :

#### Objectifs :

- **Favoriser la rencontre intergénérationnelle** : s'engager dans une démarche de « faire », « savoir faire » et « plaisir de faire » avec les différents publics dans la durée, facteur d'échange des savoirs et des expériences.
- **Encourager le transfert d'expériences concrètes vers de nouveaux publics**, afin de s'ouvrir à tous les acteurs de la société, partager avec les autres acteurs de l'éducation à l'environnement les expériences réussies avec tous les publics et plus particulièrement la petite enfance, les étudiants, les loisirs pleine nature, le public en insertion, les personnes âgées.

#### Moyens et étapes :

- Rencontres des professionnels de l'éducation à la nature et à l'environnement,
- Construction et partage d'outils,
- Moment annuel d'échange et de co-animation sur le terrain.

N.b. : la personne âgée est mise en avant comme dispensateur de savoir autant que comme « public » (partage de savoirs).

### Groupe b :

- **Etre (re-)connu/visible** par des moyens de communication adaptés (presse, télé locale, radio, cinéma, soirée débat.), par de nouveaux outils (maquettes, CD Rom, Films). La communication doit se faire au travers des **expériences réussies ou des outils concrets** (jus de pomme, miel, expo nappe) pour donner une légitimité à nos structures.
- **Etre représenté dans les instances** (CCI, IUFM, GERPLAN, Plan Climat, Trame Verte, DOCOB, AFPA, GRETA, Club Vosgien, Club 3ème âge, Centres commerciaux, Journées portes ouvertes entreprises, etc.).
- **Développer des actions de formation et d'information pour les élus, les agents, les salariés d'entreprise** (via des Stammtisch par exemple.).

- **Mieux identifier les compétences de chacun et les utiliser au mieux**, dans une bonne répartition des rôles. Les partenariats doivent être partagés avec des compétences bien définies (par exemple, les associations viennent avec un outil concret et un discours, les collectivités/entreprises soutiennent et communiquent). L'évaluation doit être également partagée.
- **Etre force de proposition** en éducation à l'environnement : aller vers et non pas attendre que l'on vienne vers nous (pour toucher un public peu réceptif et pas seulement qui sont déjà sensibilisés).
- **Aller au-devant de nouveaux publics peu présents dans nos structures** : 3ème âge (maisons intergénérationnelles, club 3ème âge), étudiants (campus vert, festivals), handicap et prison.



# Comment renforcer l'engagement bénévole ?

**Animatrice :** Elisabeth Lesteven (Ariena – directrice)

**Garant du contenu :** Bruno Ulrich (Atouts Hautes Vosges – Président)

29 participants

## Enjeux de l'atelier

- Quelle est la réalité de l'engagement bénévole aujourd'hui ?
- Identifier les freins et motivations à l'engagement bénévole.
- Comment garantir la complémentarité entre salariés et bénévoles ?
- Comment affirmer / garantir une bonne gouvernance associative ?
- Comment mobiliser (plus et mieux) ?

On estime aujourd'hui qu'il y a 11 millions de bénévoles associatifs en France (Insee 2006). Un nombre en croissance, qui cache un problème de fond : des bénévoles de plus en plus enclins à des contributions ponctuelles qu'à un engagement régulier.

Or, les bénévoles sont le cœur d'une association : ils incarnent sa mission, et assurent le respect de son objet et la continuité des valeurs et du projet associatif. Il est donc essentiel de comprendre comment et pourquoi l'engagement évolue, afin de trouver des moyens de continuer à mobiliser des bénévoles qui assureront, avec les équipes professionnelles salariées, les missions que se donnent les associations vis-à-vis de la société.

## Déroulement de l'atelier

L'atelier a été introduit par une séquence vidéo comprenant un reportage sur le bénévolat associatif tourné à Atouts Hautes Vosges et une interview de **Nathalie Brender** (Alcoa) sur la politique d'encouragement de l'engagement bénévole des salariés de l'entreprise.

## Propositions

**L'engagement bénévole constitue le fondement principal du fonctionnement associatif.** Chaque conseil d'administration devrait établir, à travers un document d'orientation, la place et le rôle des différents types de bénévoles au sein de la structure (membres, volontaires et administrateurs) en cohérence avec son projet associatif. Ceci nécessite de définir les moyens matériels, humains et financiers nécessaires.

**Pour motiver et mobiliser ces bénévoles**, il est nécessaire de mettre les gens en confiance, de susciter l'envie de faire vivre un projet associatif partagé, inscrit dans le territoire et accessible à tous. La formation, la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE), l'accompagnement de projets de jeunes sont autant de moyens de mobiliser de nouveaux bénévoles, en particulier les jeunes.

**L'animation d'un réseau diversifié de bénévoles constitue un véritable enjeu.** Pour que chacun trouve sa place, il convient d'identifier leurs compétences et leurs attentes, d'organiser des temps d'accueils et de rencontres, voire un parrainage.

### La reconnaissance du bénévolat passe par :

- la comptabilisation des différents apports,
- la tenue de temps d'échange et d'apport mutuel,
- la valorisation du bénévolat tant en interne que vers l'extérieur.

L'organisation de temps conviviaux entre bénévoles, mais aussi avec les salariés permet de conforter les liens sociaux et favorise l'ouverture aux autres.

**A plus long terme, il faudrait asseoir un statut du bénévole** notamment pour les administrateurs dirigeants des structures les plus importantes et des têtes de réseau.

# Comment faire reconnaître le rôle et la place des associations d'éducation à la nature et à l'environnement ?

## Groupe a :

Animateur : Pierre Ruch (OCCE 68 – directeur)  
Garant : Marc Boissaye (Ariena – concepteur)  
28 participants

## Groupe b :

Animateur et garant du contenu :  
Eric Charton (Association Rhin Vivant – directeur)  
27 participants

## Enjeux de l'atelier

- Les associations d'éducation à l'environnement sont-elles connues et reconnues pour leurs spécificités, leurs valeurs, leurs projets d'éducation à l'environnement ? Quelle est la plus-value d'une association pour développer des projets d'éducation à l'environnement ?
- Quelles stratégies développer pour une meilleure reconnaissance ?
- Comment les associations peuvent-elles optimiser leurs partenariats avec les acteurs publics et privés ?
- Quelles sont les attentes des collectivités, de l'Etat, des autres associations, des entreprises, des fondations, à l'égard des associations spécialisées d'éducation à l'environnement ?

*Les associations sont aujourd'hui dans une période d'incertitude, oscillant entre des attentes fortes des pouvoirs publics, la conduite et la maîtrise de leur propre projet associatif, le renouvellement des engagements bénévoles, l'émergence de nouveaux acteurs privés, etc.*

*Ni services publics, ni prestataires de services, ni Sarl, les associations d'éducation à l'environnement trouvent-elles encore leur place dans le paysage économique et social ? Les associations sont-elles en mesure de défendre leur projet et leur spécificité juridique, sociale afin de maintenir avec les collectivités des relations fructueuses mais également équilibrées et partenariales ?*

## Déroulement de l'atelier

L'atelier a été divisé en deux groupes, chacun d'entre eux ayant travaillé sur des questions qui découlent de la thématique de l'atelier :

**Groupe a :** les associations d'éducation à l'environnement sont-elles bien reconnues pour leurs spécificités, leurs valeurs et leurs projets d'éducation à l'environnement ?

**Groupe b :** Quelle est la plus-value associative pour mener des projets d'éducation à l'environnement ?

## Propositions

### Communication

Pour être connues et reconnues, les associations d'éducation à l'environnement doivent communiquer de manière adaptée et diversifiée vers les participants, se montrer et montrer leurs compétences par des exemples (projet pilotes), en sachant que les labels existants et la démarche de réseau renforceront la connaissance et la reconnaissance de ces associations. Elles devraient notamment :

- Clarifier leur image : une association n'est pas qu'un lieu, une personne, ni un club de vacances,
- Revisiter les statuts, voire changer de nom (statuts qui existent depuis trop longtemps sans révision).

### Bénévolat

Pour développer la plus-value associative, il faut redonner une place importante aux bénévoles, se donner les moyens de les accueillir en mettant en place des actions à même de les motiver et leur donner un statut reconnu par les collectivités :

- Proposer ou mettre en place les congés de bénévolat,
- Former les bénévoles sur les connaissances des réseaux, la vie associative, le fonctionnement des collectivités.

### Travail multi partenarial

Pour optimiser les partenariats publics et privés, les associations doivent être à l'écoute des partenaires, rechercher des synergies inter-associatives, être force de proposition et démontrer par des exemples. Il leur incombe de rester en accord avec leurs valeurs. Elles doivent se positionner en amont des projets pour être de vrais partenaires et non des prestataires. Dans cette optique, il est suggéré de :

- renforcer la représentation des différents acteurs dans les conseils d'administration,
- mettre en place un réel échange triangulaire (citoyens et associations, pouvoirs publics, entreprises privées),
- développer le mécénat de compétences,
- développer l'expertise pédagogique et environnementale : maintenir, développer et affirmer une exigence de qualité, tout en renouvelant l'offre,
- présenter le réseau associatif à la journée des maires.
- Pour être réactives, les associations d'éducation à l'environnement doivent anticiper les besoins, les orientations, voire les demandes des partenaires publics et privés grâce à des échanges et des partenariats structurés, organisés et durables.

### Dimension militante ?

Doit-on rejeter la dimension militante écologiste dans l'éducation à l'environnement ? C'est certainement aux associations (selon leur objet) de garder cette dimension militante et d'exercer une pression sur la société. L'association militante doit garder la capacité à se mettre en colère.

# Comment développer les compétences professionnelles des équipes associatives ?

**Animateur :** Julien Marchand (Ariena – animateur réseau)

**Garante du contenu :** Elisabeth Kulus (SINE– coordinatrice)

32 participants

## Enjeux

- *Quel est l'état des lieux des compétences professionnelles au sein du réseau ?*
- *Quelles compétences développer pour que les structures soient encore plus efficaces dans leur mission de sensibilisation ? Les structures manquent-elles ou ont-elles besoin de « nouvelles compétences » ?*
- *Dans quelles filières les structures trouvent-elles les compétences dont elles ont besoin ? Quelles autres filières pourraient constituer un « gisement » intéressant de professionnels pour nos structures ?*
- *Quelles compétences sont-elles nécessaires aujourd'hui dans le métier d'animateur ?*
- *Comment valoriser et faire reconnaître ces compétences ?*

*Les équipes salariées des associations d'éducation à la nature et à l'environnement doivent faire face à l'évolution des besoins de la société en terme de sensibilisation : les publics concernés sont de plus en plus diversifiés et les problématiques environnementales de plus en plus globales. Par ailleurs, la professionnalisation de nos structures implique également des problématiques de gestion de plus en plus complexes et des réalités économiques fragiles.*

*Face à ces besoins, les compétences professionnelles des structures associatives ont-elles suffisamment évolué ? Quelles compétences les structures doivent-elles compléter ou développer pour prendre en compte les nouveaux besoins et l'évolution des projets associatifs et publics ?*

## Déroulement de l'atelier

Cet atelier, qui s'appuyait largement sur le partage d'expérience entre les participants (notamment sur leur parcours professionnel), a largement abordé la question des compétences des animateurs.

Parmi les questions soulevées, citons notamment celle des connaissances naturalistes, le besoin de spécialistes pour certaines animations et la nécessité de se perfectionner dans la manière d'approcher certains publics, tels que les élèves de lycée ou les adultes dans un cadre professionnel.

## Propositions

### Etat des lieux

- Référencer les compétences au sein du réseau.
- Identifier les besoins des compétences manquantes.

### Formation du réseau

- Former le réseau sur des sujets et des outils émergents (Plan climat, GERPlan) et sur des publics (formation continue)
- Faire appel à des compétences externes sur des bases éthiques communes.

### Connaissance et reconnaissance des métiers

- Se rapprocher de formations techniques pour y apporter notre sensibilité environnement et former les acteurs de demain.
- Trouver un moyen de faire reconnaître les compétences acquises sur le terrain (ex : certifications).

### Mutualisation

- Mutualiser / créer des postes « volants » au service du réseau, faisant appel à des compétences spécifiques (compta, informatique, droit...)
- Relancer de nouveaux groupes de travail sur notre réseau (ex : groupe de travail sur l'élargissement de la concertation en matière d'éducation à l'environnement).



## Tous acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement ?

**Animateurs :** Julien Marchand (Ariena – animateur réseau), Fabio Bortolin (Ariena – formateur)

**Garant du contenu :** Elisabeth Lesteven (Ariena - directrice)

56 participants

### Enjeux de l'atelier

- Quels sont les acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace ? Comment les identifier ?
- Quel est l'intérêt (plus-value) à travailler ensemble ? Avec quelles valeurs, quelle éthique, quelles règles de travail ?
- Pour quels objectifs ?
- Quels sont les rôles et responsabilités de chaque acteur ?
- Quels sont les risques et difficultés à travailler ensemble ?
- Quels sont les dénominateurs communs et les leviers sur lesquels s'appuyer pour développer des coopérations ?

*En matière d'éducation à la nature et à l'environnement comme dans bien d'autres domaines, l'Alsace a longtemps été pionnière et fait figure d'exception.*

*Alors qu'ailleurs les débats sont à la mise en place de plateformes d'éducation à l'environnement, la structuration d'un réseau (l'Ariena) s'est faite en Alsace il y a plus de trente ans, avec la naissance d'une véritable concertation entre associations, collectivités et services de l'Etat.*

*Cependant, en Alsace comme ailleurs, l'émergence de nouveaux acteurs modifie la donne pour les associations d'éducation à la nature et à l'environnement. Afin de remplir au mieux leur mission éducative, un nouveau défi se présente pour les acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement : apprendre à mieux se connaître et à mieux travailler ensemble, mettre leurs valeurs d'éducation à l'environnement et leurs réalités économiques à l'épreuve de ces nouvelles coopérations...*

### Déroulement de l'atelier

Pour démarrer l'atelier, une dizaine de participants a été invitée à participer à un jeu de rôles : il mettait en scène de multiples acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement d'un même territoire, réunis à l'initiative d'une collectivité pour réfléchir à la pertinence de la mise en place d'un réseau d'acteurs.

Suite au jeu de rôles, les débats ont notamment porté sur la reconnaissance des acteurs non-associatifs, de leurs compétences et de leurs actions.

### Propositions

#### Réaffirmer la qualité de l'éducation à l'environnement à travers un réseau d'acteurs :

- maintenir une éducation à l'environnement non-marchande, accessible à tous,
- obtenir la reconnaissance de l'utilité publique, ce qui permettrait de garantir l'intérêt général.

#### Créer des passerelles entre les acteurs :

- identifier les acteurs non-associatifs et reconnaître leurs compétences, leurs actions,
- créer un lieu de concertation plus large des différents acteurs, coordonné par l'Ariena.



# Du local au régional, quelle est la place de l'éducation à la nature et à l'environnement ?

**Animatrice :** Céline Langlais (Ariena – chargée de communication),  
**Garant du contenu :** Bruno Ulrich (Atouts Hautes-Vosges, Président)  
52 participants

## Enjeux de l'atelier

- *Quels sont les territoires de l'éducation à l'environnement ? Quelle échelle ? (administrative ? naturelle ? politique ? sociologique ?...)*
- *Repérer les « creux » et les « pleins » en Alsace*
- *Comment mieux inscrire l'éducation à la nature et à l'environnement et ses acteurs dans les lieux de décision et d'orientation stratégique ?*
- *Comment les collectivités et les associations se partagent les responsabilités dans le territoire ? Quelles relations entre politiques publiques de collectivités et projets éducatifs d'une association ? Comment concilier les deux sur un territoire ?*
- *Comment améliorer les synergies entre les acteurs ? Comment construire les territoires de l'éducation à la nature et à l'environnement ?*

*Depuis plusieurs années, des actions d'éducation à l'environnement émergent progressivement dans tous les territoires, mais les projets et les compétences des uns et des autres sont-ils réellement optimisés ?*

*Les associations ne sont pas toujours accessibles ou reconnues pour l'ensemble de leurs compétences bénévoles et professionnelles. Les collectivités locales agissent parfois de façon isolée, ignorant les synergies possibles ou les plus-values du partenariat avec les associations. Les autres potentialités des territoires susceptibles de contribuer à des projets d'éducation à l'environnement sont parfois oubliées (tissu associatif local, entreprises, etc.).*

*Tout le monde aurait à gagner à améliorer la concertation dans les territoires, par exemple en veillant à mieux inscrire l'éducation à l'environnement et ses acteurs dans les lieux de décision et d'orientation des territoires (Chartes de Pays, de Parcs, politiques publiques ayant trait à l'environnement, au territoire, Syndicats mixtes liés à l'environnement, etc.).*

*Mais avec quels rôles pour chacun des acteurs du territoire ? Avec quelles obligations et quelles responsabilités ? La concertation régionale mise en place par l'Ariena, le réseau Ariena et les collectivités est-elle par exemple suffisante à l'échelle locale ?*

## Déroulement de l'atelier

**Sébastien Minot** (Mairie de Bouxwiller) a apporté un témoignage sur des partenariats riches et fructueux entre une commune et des associations présentes sur son territoire. **Catherine Hutschka** (Lyonnaise des Eaux) a, quant à elle, partagé avec les participants son expérience du partenariat entre son entreprise et l'association Atouts Hautes Vosges. Les participants ont ensuite été invités à échanger sur leur perception des freins et leviers au travail partenarial sur un territoire et à proposer des solutions pour parvenir à une meilleure concertation.

## Propositions

**Susciter et/ou investir les espaces de concertation au niveau de chaque territoire,**

**Organiser des forums locaux** avec les acteurs des territoires,

**Créer un recueil de ressources** qui vise à mettre en avant les compétences et actions du réseau,

**Développer un savoir-faire « communication »** au sein du réseau, voire mutualiser des compétences :

- organiser une stratégie de représentation du réseau,
- rencontrer régulièrement la presse à l'échelon du territoire pour communiquer sur des actions.
- imaginer/créer une communication spécifique à nos valeurs et à nos pratiques.



# Séance de synthèse

# “Éduquer à l’environnement : une responsabilité collective ?”

## Qu'est ce que l'éducation à l'environnement ?

- Une campagne de communication ou un projet éducatif pour nos territoires ?
- Une opportunité économique ou un projet d'intérêt général et non-marchand ?
- Un partenariat partagé entre collectivités et associations ou une somme de prestations éducatives dans un cadre de sous-traitance ?
- Un réseau d'acteurs solidaires ou une zone de libre concurrence ?

La question de la responsabilité invite ainsi chacun à interroger sa pratique et à mieux identifier le rôle qu'il peut tenir dans un projet consolidé et pérenne d'éducation à la nature et à l'environnement pour l'Alsace.

## La table ronde a été animée par :

**Patrick Foltzer**

Président de l'Ariena,  
et

**Lucien Naegelen**

Journaliste, Président de l'association télé Doller.

## Objectif et contexte

Cette table ronde avait pour objectif de faire la synthèse de l'ensemble des travaux et réflexions qui ont eu lieu durant les Assises. Elle avait également pour objet de provoquer la discussion, de susciter un débat sur les questions de fond qui ont émergé des ateliers. Il s'agissait enfin de construire les grands axes d'un plan d'action régional pour l'éducation à la nature et à l'environnement.

Un grand nombre de participants n'avait pas suivi les travaux du jeudi et du vendredi matin. C'est pourquoi il a été prévu, pour chaque enjeu, une restitution synthétique, en s'appuyant sur des séquences vidéos qui illustraient des actions concrètes de sensibilisation.

Ces séquences vidéos ont également permis aux personnes qui connaissaient moins le secteur de l'éducation à l'environnement et le réseau Ariena de s'imprégner du sujet et des problématiques abordées.

## Déroulement

### Introduction

La séance a été introduite par une séquence vidéo portant sur la **sensibilisation des salariés de Ricoh Industrie France** à la biodiversité sur leur lieu de travail en partenariat avec le réseau Ariena.

**Patrick Foltzer**, Président de l'Ariena, a ensuite ouvert la séance et passé la parole à **Lucien Naegelen**, Président de Télé Doller et animateur de la table ronde.

### Enjeu 1 - Le sens et le rôle de l'éducation à l'environnement en Alsace

Intervenants :

#### **Pascal Plumet**

Administrateur du Réseau Ecole et Nature, Président du GRAINE Lorraine.

#### **Bernard Mawhin**

Animateur du groupe développement durable du Medef Bas-Rhin. Consultant, conseil en environnement industriel.

#### **Yves Hirn**

Principal de Collège dans le Bas-Rhin, directeur de l'Ariena de 1992 à 2000.

La séquence a été introduite par le biais d'une séquence vidéo illustrant la démarche d'éco-responsabilité de plusieurs centres d'accueil de loisirs en Alsace avec l'aide de l'Ariena et de son réseau. L'exemple mis en lumière était celui du Centre socioculturel d'Obernai, accompagné par la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale dans sa démarche d'écoreponsabilité.

**Denis Gerber**, directeur de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale, a ensuite restitué une synthèse des échanges et des propositions élaborées pendant les Assises sur l'enjeu 1 (sens et rôle de l'éducation à l'environnement en Alsace).

Puis, la parole a été passée aux invités, pour leur permettre de réagir aux propositions qui venaient d'être présentées. La dimension d'« aller vers » de nouveaux publics a trouvé un écho fort auprès des intervenants, **Yves Hirn** estimant qu'elle était la plus importante, et **Pascal Plumet** ayant précisé l'importance de conforter les actions initiées vis à vis des écoles de commerce et d'ingénieurs, dans le cadre du travail auprès du monde de

l'entreprise. **Bernard Mawhin** a confirmé que, du point de vue de l'entreprise, la demande de travail partenarial et d'ouverture au monde associatif était également de plus en plus forte. L'importance de l'innovation et de la recherche en éducation à l'environnement a également été soulignée par les invités.

Le public a ensuite eu l'opportunité de réagir sur les sujets abordés. Parmi les réactions, citons celle de **Christophe Hartmann** (Président d'Alter Alsace Energies), qui a rappelé l'importance de la « non-marchandisation » de l'éducation à l'environnement.

## Enjeu 2 : La plus-value associative

Intervenants :

### Chantal Boissaye

Vice-Présidente du CINE<sup>1</sup> de la Petite Camargue Alsacienne

### Philippe Milesi

Président du Comité Régional de Coordination des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (Crajep), directeur de la délégation Alsace-Lorraine de l'UFCV, association d'éducation populaire.

### Steve Duchene

Chargé de mission DLA<sup>2</sup> (Alsace Active)

La séquence a été introduite par une vidéo sur le bénévolat associatif, présentant les témoignages et le travail des bénévoles et salariés du Rothenbach (CINE<sup>1</sup> Atouts Hautes Vosges) et la vision de l'entreprise Alcoa, qui encourage le bénévolat associatif de ses salariés.

**Anne-Marie Schaff**, Présidente de la Maison de la nature du Delta de la Sauer, a par la suite restitué l'essentiel des échanges et la synthèse des propositions élaborées pendant les Assises en lien avec la thématique de la *plus value associative*.

Parmi les nombreuses réactions des invités, on retiendra le pavé jeté dans la mare par **Philippe Milesi**, selon lequel « une association est une entreprise [...] », qui a suscité de vives réactions du public, mais visait surtout à souligner l'idée, reprise par les autres invités, que le développement et la professionnalisation des équipes salariées au sein des associations impliquent des problématiques de gestion proche de celles de toute entreprise. C'est également pour cette raison que les trois invités et le public s'accordaient à souligner l'importance de développer la formation des bénévoles dirigeants, dont le rôle se trouve transformé et accru, et de valoriser les compétences acquises par ces bénévoles à travers leur travail associatif.

Le public a également rappelé le rôle social des associations d'éducation à l'environnement, qui, au-delà de leur mission d'intérêt général d'éducation à l'environnement, ont également joué un rôle de primo employeur par le biais des « emplois-jeunes » qu'elles ont largement utilisés.

Enfin, parmi les interventions du public, celle d'**Elisabeth Kulus** (coordinatrice de SINE<sup>3</sup>) a rappelé l'importance du travail partenarial entre associations et collectivités, notamment pour permettre aux associations de mieux communiquer sur la plus-value qu'elles apportent.

## Enjeu 3 : Les acteurs et les territoires de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace

Intervenants :

### Danièle Meyer

Conseillère régionale d'Alsace, vice-Présidente de l'Ariena, Maire de Rhinau, Présidente de la Communauté des communes du Rhin.

### Michel Guéry

Directeur de la Direction Régionale de l'Environnement Alsace.

### Daniel Dietmann

Président du CINE<sup>1</sup> d'Altenach, Maire de Manspach, Vice-Président de la Communauté des communes de la Porte d'Alsace, membre du comité national de l'eau et du comité de bassin de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Cette table ronde a également été introduite par une séquence vidéo qui avait pour but de comprendre la perception d'un CINE<sup>1</sup> par son territoire. L'exemple de la Maison de la nature du Sundgau a été choisi pour montrer quelles sont les forces et les faiblesses d'un CINE<sup>1</sup> vis-à-vis de ses partenaires et publics potentiels sur le territoire.

**Elisabeth Kulus**, coordinatrice de SINE<sup>3</sup> a ensuite restitué l'essentiel des débats et des propositions portant sur *les acteurs et les territoires de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace*.

---

<sup>1</sup> Centre d'initiation à la nature et à l'environnement

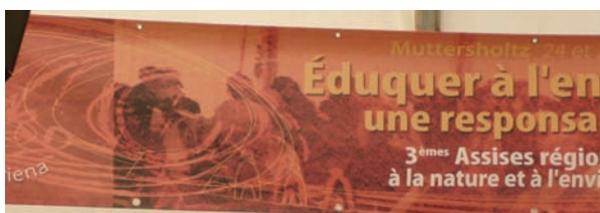
<sup>2</sup> Dispositif local d'accompagnement

<sup>3</sup> Strasbourg Initiation Nature Environnement

Parmi ces propositions, **Patrick Foltzer** a mis en lumière les deux qui lui semblaient primordiales pour le développement de l'éducation à l'environnement à tous les échelons du territoire Alsacien : la reconnaissance d'utilité publique du réseau Ariena et l'élargissement de la concertation en éducation à l'environnement en Alsace.

Il a également été souligné l'importance de sensibiliser davantage les élus, notamment par le biais des associations des maires, afin de combler leur manque de connaissance du secteur de l'éducation à l'environnement.

Un hommage a également été rendu par **Danièle Meyer**, appuyée par **Lucien Naegelen**, au Président de Région **Adrien Zeller**, décédé quelques semaines auparavant, pour le travail qu'il avait eu à cœur d'accomplir pour la structuration du réseau Ariena, qu'il voyait comme une chance immense pour l'Alsace.



# Conclusion

**Par Maurice Wintz**, Maître de conférence en Sociologie à l'Université de Strasbourg, Président de l'Ariena entre 1994 et 2002, actuellement Président régional d'Alsace Nature.

« J'ai entendu [au cours des débats de cet après-midi] un certain nombre de choses [auxquelles] je vais essayer de rajouter quelques réflexions qui me sont personnelles. [...]

Je peux les résumer en 4 points [...]:

**incertitude** - nous sommes dans un monde incertain à plusieurs niveaux ; cela interpelle sur un certain nombre d'éléments que j'ai retrouvé dans les discussions de cet après-midi,

**bénévolat** - on en a parlé, des choses m'ont interpellé et je vais y revenir,

**moyens** de l'éducation à l'environnement, nature.

J'ai constaté que depuis les Assises de Mittelwihr le vocabulaire a changé. A Mittelwihr on parlait d'éducation relative à l'environnement, aujourd'hui on parle majoritairement de l'éducation à la nature et à l'environnement. Les mots ne sont pas neutres : à travers ces expressions, des valeurs sont véhiculées. [...]

## Incertain

Pour la plupart des auteurs, [...] une des grandes évolutions de notre société est que nous avons changé de modèle dominant de fonctionnement du monde. Il y a plusieurs siècles, prédominait la vision d'un monde régi par un fonctionnement théologique, où l'on s'en remettait à la fatalité, au hasard : qu'il s'agisse des choses que l'on ne maîtrisait pas ou de celles qui n'allaient pas, nous n'en étions pas responsable, le seul responsable étant Dieu. Nous sommes ensuite passés par des aspects plus métaphysiques, avec les grandes lois de l'univers, sur lesquelles on n'avait peu de prise. Au XIXe siècle, avec la rationalisation du monde autour de l'industrialisation, c'est la science qui allait nous expliquer comment fonctionnait le monde et qui allait nous mener vers un monde meilleur.

Aujourd'hui, nous sommes dans un monde que les sociologues qualifient de « monde incertain » : nous n'avons plus d'explication toute faite sur les situations que nous avons créées ni de modèle de référence qui serait simple, clair, ordonné. Nous vivons dans une incertitude permanente, aussi bien sur les décisions que nous prendrons que sur celles que nous ne prendrons pas. Toutes ces décisions sont des facteurs potentiels de risques et cela pose problème pour l'organisation de notre société.

Les conséquences s'observent sur deux plans : nous sommes dans un monde qui, en plus d'être incertain, n'a plus de contre-modèle. Auparavant, nous vivions dans un monde fracturé entre deux modèles : libre marché et économie planifiée .

Nous n'avons pas assez pensé à ce que la partition du monde avait comme aspects intéressants chez nous. Le contre-modèle par rapport au libre marché permettait notamment de soutenir, intellectuellement, mais aussi dans les rapports sociaux, les mouvements sociaux qui se battaient pour la prise en compte des intérêts des personnes appartenant aux « classes dominées ».

Cela a disparu dans notre modèle de capitalisme et de libre-échange néo-capitaliste : on se retrouve face à un seul modèle, sans qu'il y ait l'émergence d'une contre-proposition viable.

Que fait-on alors ? On voit bien que ce modèle arrive au bout du rouleau et qu'il faut inventer quelque chose qui n'existe pas à notre échelle dans l'humanité.

N'ayant plus de certitude, on se raccroche à des choses qui y ressemblent, et la certitude c'est le développement durable, comme solution à tous nos problèmes. Or, disons-le, plutôt que d'être une solution à nos problèmes c'est une vaste embrouille ! Je ne mets pas en cause les éléments positifs portés par le développement durable, mais si j'essaie d'avoir un regard critique par rapport à cela, je dois dire que chacun y met ce qu'il veut et que c'est un moyen de dire que l'on va continuer à imposer notre modèle au reste du monde, sous prétexte de développement durable. Ce modèle n'est probablement pas viable, c'est d'une remise en cause bien plus profonde que nous avons besoin.

La deuxième conséquence, liée à l'incertitude et peut-être aussi au « développement durable », sans remettre en cause ses aspects positifs, c'est que les images se brouillent de plus en plus et que l'on a l'impression, parce que l'on parle de développement durable (qui mélange le social, l'économique et l'environnement), que tout est possible dans tous les domaines. On parle d'« entreprises citoyennes » et d'« associations entreprises »... comme si tout était possible partout ? Non, tout ne se ressemble pas, il y a des logiques spécifiques à un certain nombre de structures et ces logiques ne peuvent pas se gommer du jour au lendemain. Il y a des rôles et des fonctions bien distinctes d'un certain nombre de structures au sein de la société. Ils n'empêchent pas le dialogue, le partenariat, les débats, mais on ne peut probablement pas tout mélanger.

Hier matin j'ai assisté à un atelier pour une élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme où le discours était « mélanger urbanisme et protection de la nature ». Non, tout n'est pas possible : si l'on urbanise une zone inondable, ce n'est plus une zone inondable ; si l'on urbanise la forêt rhénane, ce n'est plus la forêt rhénane. C'est peut-être un cadre de vie agréable, mais ce n'est plus de la forêt rhénane.

## Bénévolat

Cela renvoie au bénévolat. Quel rapport ? L'intérêt du bénévolat, ce sont des citoyens qui s'engagent et qui portent un certain nombre de valeurs. Or, on a besoin dans notre société de débat social. Tout n'est pas simple : les choses qui se sont passées au fil du temps sont des résultats de rapports de force entre les acteurs de la société. Nous ne vivons pas dans un monde idéal, où tout est en paix et harmonieux, mais dans un monde en tension, avec des frictions, avec des points de vue qui ne sont pas les mêmes, avec des rapports de force entre des acteurs qui n'ont pas les mêmes intérêts.

Aujourd'hui, cela paraît évident que l'on fasse de l'éducation à l'environnement. Il y a 30 ans, cela ne l'était pas. Aujourd'hui il est normal de faire de la protection de la nature, il y a 30 ans cela ne l'était pas. Pourquoi aujourd'hui ? Parce qu'il y a des gens qui se sont battus pour cela, ce sont les pionniers. Il y a des gens qui ont pris des risques, qui se sont fait rire au nez il y a 30 ou 40 ans pour défendre des idées.

Donc, ce qui se passe dans la société n'est pas lisse, ni linéaire, c'est le résultat d'un processus où il y a des frictions et des tensions. Or, pour entrer dans ce processus, il y a besoin d'avoir des personnes qui sont disposées à créer ces tensions et capables de s'engager dans le débat. C'est cela le grand intérêt de l'associatif.

Les publics de l'associatif ne sont pas des clients, mais des citoyens, auxquels on n'apporte pas seulement des services, mais que l'on essaye de former d'une manière ou d'une autre pour qu'ils s'engagent eux aussi dans les débats. Un des grands intérêts de l'association par rapport à d'autres organisations, c'est qu'elle ne doit pas avoir d'objectif de rentabilité économique, mais un objectif de rentabilité sociale. L'association n'est pas une entreprise, mais un rassemblement de personnes qui pourront participer de manière plus importante aux débats dans la société ; cela me paraît fondamental.

Un autre élément qui me paraît important, qui est en lien avec celui-ci et qui doit nous interpeller par rapport à l'éducation à l'environnement : nous savons que dans le processus de décision, d'action d'un individu, il y a la connaissance. Mais pas seulement. Passer de la connaissance à l'action, cela suppose d'autres dimensions qui se mettent en jeu. Ce sont des opportunités, des contraintes, des intérêts qui peuvent être variables, mais l'éducation seule comme une marchandise que l'on diffuserait à des clients ne suffit pas pour provoquer le changement fondamental dont on a besoin.

L'éducation est un élément important, mais derrière cette éducation il faut qu'il y ait un processus de prise de conscience et d'engagement. Il ne suffit pas de diffuser de la connaissance, il faut aussi donner envie aux personnes de s'engager pour transformer ces connaissances en actes concrets.

Deuxième élément connexe, et c'est un effet collatéral de ce concept « valise » de développement durable, c'est que l'on a dépolitisé le débat, dans la mesure où l'on s'adresse aux individus en disant « c'est vous qui pouvez changer les choses ». C'est vrai en partie, car on peut changer beaucoup de choses en tant qu'individu, mais on s'adresse aux individus comme si les structures collectives n'existaient pas, comme si les contraintes collectives liées à des formes d'organisation sociale n'existaient pas. Vous pouvez dire 350 fois à un habitant d'une commune qui est à 50 Km d'une station de transports en commun de ne pas prendre la voiture, il le comprendra et sera d'accord avec vous, sauf que s'il n'existe pas de structure qui lui permette d'avoir accès aux transports collectifs, il ne les prendra jamais.

Or, le travail de mise en place de structures collectives qui permettent les actes individuels recherchés nécessite en amont un travail de débat social, de confrontation entre des points de vue et des logiques. C'est aussi cela, le rôle des associations.

Ne soyons pas des « bisounours », soyons conscients que nous avons un rôle de débat dans la société et soyons conscients que nous sommes dans un contexte où tout le monde ne partage pas forcément le même point de vue. C'est aussi cela la réalité sociale. Le conflit, ne serait-ce qu'en tant que débat d'idées, est congénital à la société. Il n'existe pas de société sans conflits.

Nous devons être prêt à assumer ce débat d'idées et à faire en sorte que le plus de personnes possible portent ces valeurs.

## Moyens

Un mot sur les moyens. J'ai entendu, et c'est normal, que les associations ont besoin de moyens pour fonctionner, pour développer les actions qui ne sont pas rentables économiquement mais qui sont probablement très rentables socialement et collectivement. Et si l'on veut que ce système fonctionne, il faut y mettre des moyens publics.

Ne me dites qu'il n'y a pas de moyens publics.

Je vais vous citer un exemple d'une activité qui n'est, a priori, pas considérée comme « non rentable économiquement » : c'est l'activité agricole, qui a pourtant consommé 70 % du budget de l'union européenne pendant des décennies. Si l'on peut faire cela pour une activité, qui est importante, on peut aussi le faire pour d'autres activités qui le sont tout autant.

## Nature

Dernier mot sur la question de la nature.

Je le disais en préambule, je suis content de constater que le mot nature est revenu dans le terme de « l'éducation à la nature et à l'environnement », que l'on n'a pas oublié cette composante. Cela correspond à une prise de conscience générale que la société ne vit pas en apesanteur sur une terre éthérée, mais que l'on vit bien parce que l'on a besoin de puiser des ressources dans un écosystème qui est le fondement même de tout. Donc si la nature disparaissait, la société humaine disparaîtrait aussi.

Si l'on parle de nature, il faut par ailleurs que l'on se pose la question de ce que l'on entend par nature. Le terme nature n'est pas évident. La nature est une entité extrêmement complexe en tant que telle, c'est une entité construite socialement : chacun a sa représentation de la nature et cette perception de la nature varie dans le temps, notamment en fonction des acteurs sociaux.

Et quand nous faisons de l'éducation à la nature, de quelle nature parlons-nous? Quelle est l'image de la nature que nous transmettons ? Est-ce la nature policée, bien propre sur elle, devant laquelle on met des panneaux d'interprétation, ou est-ce la nature spontanée qui a aussi, éventuellement, des aspects négatifs pour nous (moustiques qui piquent, etc.) ?

Réfléchissons aussi à l'image que nous transmettons de la nature à travers nos actions d'éducation à la nature, parce que c'est aussi un élément déterminant de la compréhension de notre société moderne, qui est très détachée de la nature.

Une des caractéristiques - et c'est une des grandes tendances de notre société - c'est que les individus, notamment urbains, sont de plus en plus détachés physiquement de la nature, alors que notre action concrète sur la nature est la plus forte que l'on ait jamais connue dans l'histoire de l'humanité. Et c'est une raison, peut être, qui explique que nous sommes dans un modèle qui va droit dans le mur sans que, finalement, cela n'émeuve beaucoup l'essentiel de la population.

C'est une des différences par rapport à d'autres sociétés humaines : nous ne sommes pas le seul modèle sur terre, il y a des sociétés dites « traditionnelles » qui vivent dans un environnement naturel immédiat et qui ont conscience des impacts négatifs qu'elles peuvent avoir sur la nature. Nous, populations urbaines, n'avons pas de conscience directe de l'impact de nos activités sur la nature, parce que nous ne vivons plus dans la nature, mais dans un monde largement dominé par des aménagements humains.

Cette conscience de l'impact de nos activités quotidiennes sur la nature a donc besoin d'être médiatisée par différents types d'acteurs. Reconnecter les individus avec une nature qui soit la plus fonctionnelle et la plus spontanée possible est donc probablement l'un des enjeux majeurs de l'avènement de cette révolution dont nous avons besoin pour continuer à fonctionner le plus durablement possible.

Pour cela on a besoin de gens qui s'engagent et d'une nature, de milieux naturels qui soient fonctionnels le plus largement possible. »



# Annexes

# Synthèse des propositions

## Enjeu 1 : le sens et le rôle de l'éducation à l'environnement en Alsace

### A) L'éducation à la nature et à l'environnement s'appuie sur des valeurs que nous devons affirmer, défendre et mettre en œuvre :

- *La nature est le socle et le fondement de toutes les actions de sensibilisation que nous menons.*
- *Le contact avec la nature par des actions de terrain constitue une approche pédagogique indispensable et doit être privilégié.*
- *La responsabilisation des intervenants et des publics et la recherche d'exemplarité font partie intégrante de toute démarche d'éducation à la nature et à l'environnement.*

### B) L'éducation à la nature et à l'environnement procède de l'intérêt collectif. Elle contribue à un projet de société et doit s'adresser à l'ensemble des citoyens. Pour ce faire, nous devons :

- *Adapter nos projets associatifs à l'évolution de l'éducation à la nature et à l'environnement et aux changements de la société.*
- *Accompagner les initiatives collectives de la société civile, en vue de contribuer au renforcement du lien social et d'accéder par ailleurs à de nouveaux publics.*
- *Développer une communication spécifique qui met en avant le sens et le rôle de l'éducation à la nature et à l'environnement : notre activité, notre savoir-faire et nos valeurs.*

## Enjeu 2 : la plus-value associative

L'association d'éducation à la nature et à l'environnement véhicule également des valeurs associatives spécifiques qui déterminent son action : un projet associatif d'intérêt général et non-marchand, porté par des bénévoles et mis en œuvre par des professionnels et des bénévoles.

Trois axes de propositions réunissent les associations d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace et les partenaires publics qui les soutiennent :

### A) Renforcer la place des bénévoles :

- *En inscrivant leur rôle dans le projet associatif.*
- *En les reconnaissant par la valorisation de leur travail dans les documents comptables, les rapports d'activités, la communication.*
- *En leur confiant la réalisation d'une part du projet d'activités.*
- *En consacrant du temps salarié ou bénévole à l'animation de la vie associative.*
- *À plus long terme, il s'agit de renforcer le statut de bénévole notamment pour les administrateurs dirigeants des structures les plus importantes et des têtes de réseaux.*

### B) Consolider nos projets associatifs et renforcer notre capacité à travailler en partenariat :

- *Consolider les projets associatifs et réaffirmer leur rôle dans toute action de l'association.*
- *Favoriser la reconnaissance de la spécificité associative, de l'intérêt général et de l'utilité publique de la mission remplie par les associations d'éducation à la nature et à l'environnement.*
- *Maintenir au sein de nos associations une capacité d'initiative (gestion bénévole et désintéressée, vie associative dynamique, débat interne, indépendance et préservation d'une dimension militante) ; se positionner en amont des projets et être force de proposition pour être de véritables partenaires et non des prestataires, des sous-traitants.*

### C) Renforcer les compétences professionnelles :

- *Référencer les compétences, identifier les manques et y remédier.*
- *Relancer de nouveaux groupes de travail sur notre réseau, véritable lieu de mutualisation.*
- *Faire reconnaître les métiers de l'éducation à la nature et à l'environnement, et clarifier la reconnaissance de notre activité dans les domaines socioprofessionnels en lien avec les différents acteurs (syndicat d'employeurs et de salariés, administrations et collectivités) et dans les différentes conventions collectives.*
- *Former le réseau sur des thématiques émergentes et sur l'approche de certains publics.*
- *Faire reconnaître les compétences acquises sur le terrain.*

## Enjeu 3 : les acteurs et les territoires de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace

### A) Renforcer la structuration actuelle du réseau Ariena, au niveau régional...

- *Réaffirmer le rôle de l'Ariena et adapter la structuration actuelle aux évolutions du réseau.*
- *Privilégier les dynamiques collectives de travail en réseau.*
- *S'appuyer davantage sur la politique concertée d'éducation à l'environnement.*

#### ... et local :

- *Susciter et/ou investir les espaces de concertation au niveau de chaque territoire.*
- *Organiser des forums locaux avec les acteurs des territoires.*
- *Diversifier les sources de financement à l'échelon local.*

### B) Elargir la concertation :

- *Identifier et rencontrer les autres acteurs associatifs et non associatifs (organisés ou structurés).*
- *À partir du dispositif régional existant, créer et animer un outil de réflexion et de concertation régionale ouverte aux différents acteurs identifiés.*

### C) Donner de la lisibilité à l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace, à partir d'une communication spécifique à nos valeurs et à nos pratiques :

- *Développer la formation et l'information pour les partenaires actuels de l'éducation à la nature et à l'environnement.*
- *Être présent sur les lieux de concertation des partenaires potentiels.*
- *Faire connaître l'éducation à l'environnement, son réseau, ses valeurs, ses pratiques au grand public, par le biais d'une communication adaptée.*

# Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme / Institution	Profession	Localité	Téléphone	Courriel
AGOSTINI	Alexia	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	MULHOUSE	06 16 25 71 13	alexia.agostini@gmail.com
AHR	Jean Paul	NATURHENA	Educateur "enfants-nature" retraité	RIEDISHEIM	03 89 66 24 34	jeanpaul.ahr@free.fr
AMINI	Leila			Strasbourg	06 30 24 04 84	leila-amini@hotmail.com
ANNAHEIM	Francine	ARIENA	Secrétaire	SELESTAT	03 88 58 38 48	
AUBERT	Annick	COLLEGE DE VILLE	Principal adjoint	VILLE	03 88 57 16 41	annickjulie@gmail.com
AUSILIO	Eric	Maison de la nature du Sundgau	Directeur	ALTENACH	03 89 08 07 50	maison.nature.sundgau@orange.fr
BADJECK	Sandrine	ComCom Basse-Zorn				
BANNWARTH	Laurent	Positiv'Energies	Consultant - formateur	THANN	06 28 23 36 29	lau.bann@club-internet.fr
BARBIER	Patrick	Commune de Muttersholtz	Maire			
BASTIAN	Hélène	ARIENA	Animatrice réseau	SELESTAT	03 88 58 38 56	
BASTIAN	Claire	Communauté de communes du Secteur d'Ilfurth	Agent de développement local	ILLFURTH	03 89 25 52 14	claire.bastian@cc-secteurdillfurth.fr
BAUER	Raphaël	Grange aux Paysages	Directeur	LORENTZEN	03 88 00 55 56	raphael.bauer@grangeauxpaysages.fr
BEAUREGARD	Anne	CINE LE MOULIN	Animatrice	LUTTERBACH	03 89 50 69 50	lemoulin.anne@evhr.net
BERENBACH	Joseph	JB CONSEIL	Consultant formateur	VENDENHEIM	03 88 69 31 07	j.berenbach@wanadoo.fr
BEZLER	Etienne	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	STRASBOURG	03 88 41 94 69	etienne.bezler@laposte.net
BIDAULT	Blandine	ARIENA	Responsable formation	SELESTAT	03 88 58 38 55	formation@ariena.org
BIGNOSSI	Didier		Conseiller pédagogique			
BITTER	Aline	ARIENA	Stagiaire BPJEPS			
BLAY	Véronique	ALSACE NATURE	Animatrice nature	STRASBOURG	03 88 37 55 41	animation@alsacenature.org
BLIN	Laurène	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	LE THOLY	06 88 30 66 23	mitja-@hotmail.fr
BLUM	Adeline	Communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace	Chargée de mission	MULHOUSE	03 69 77 66 07	adeline.blum@mulhouse.fr
BOISSAYE	Marc	ARIENA	concepteur	Selestat	03 88 58 33 81	marc.boissaye@ariena.org
BOISSAYE	Chantal	Petite Camargue Alsacienne		SAINT LOUIS	03 89 67 03 69	c.boissaye@gmail.com
BORTOLIN	Fabio	ARIENA	Formateur	Châtenois	06 24 73 31 72	fabio.bortolin@ariena.org
BOUGEL	Alain	Parc naturel régional des Ballons des Vosges	Responsable education	Munster	03 89 77 90 20	a.bougel@parc-ballons-vosges.fr
BRENDER	Nathalie	Fondation ALCOA	Assistance de direction, responsable Fondation Alcoa France	Merxheim	03 89 74 46 27	nathalie.brender@alcoa.com
BRENDLE	Roland	Conseil Général du Bas-Rhin	Conseiller général			
BRONNER	Jean Marc	LPO		STRASBOURG	06 81 85 59 97	jean-marc-bronner@wanadoo.fr
BRUNETTI	Jean-Michel	PEP 68		BOERSCH	06 78 58 29 68	jean-michel.brunetti@laposte.net
BUCHWALDER	Isabelle	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	WASSELONNE	06 63 52 13 58	i.buchwalder@voila.fr
BUISSON	Corinna	ARIENA	Projets transfrontaliers		03 88 58 38 44	
CARDOT	Laurent	Ricoh				
CARROUCHE	Renaud	Association Emmaus Diaconesses	Animateur	GEISPOLSHHEIM	06 61 71 58 65	rcarrouche@diaconesses.fr

CHAUVINEAU	Charlotte	CPIE des Hautes Vosges	Animateur Nature	WILDENSTEIN	03 89 82 20 12	ahv@club-internet.fr
CLAERR	Emmanuel	Rectorat (chargé de mission auprès de l'Ariena)	Professeur	HERRLISHEIM	06 82 68 54 16	emmanuel.claerr@wanadoo.fr
CROUZIER	Sylvanie	EDF	Attachée développement durable			
DAOLIO	Marion	La Grange aux Paysages	Coordinatrice Pédagogique	LORENTZEN	03 88 00 57 57	marion.daolio@grangeauxpaysages.fr
DE BUTLER	Simone	Inspection Académique de Strasbourg	IPR Histoire Géographie			
DE PIZZO	Agnès	CINE LE MOULIN	Secrétaire comptable			
DECHAUMONT	Julien	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	STRASBOURG	06 50 60 73 27	jul2sh@yahoo.fr
DECK	Frédéric	SINE	Président	STRASBOURG	03 88 35 89 56	frederic.deck@alsacenature.org
DELAHAIE	Yann	ARIENA	Animateur réseau	SELESTAT	03 88 58 38 47	yann.delahaie@ariena.org
DENOT	Francine	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	SELESTAT	03 88 82 29 89	francine.denot@club-internet.fr
DEPRAZ	Delphine	Campus Vert Strasbourg	Volontaire	Strasbourg	06 28 23 83 00	delphine.depraz@gmail.com
DI TRANI-ZIMMERMANN	Corinne	PARC ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE	Zoologiste	MULHOUSE	03 89 31 85 14	sei.zoo.mulhouse@agglo-mulhouse.fr
DIETMAN	Dany	Maison de la Nature du Sundgau	Président			
DILLESEGER	Line	Communauté de Communes Basse-Zorn				
DUCHENE	Stève	Alsace Active	Chargé de mission DLA 67	Strasbourg	03 88 23 87 43	sduchene@alsaceactive.fr
DUCOS	MANUELA	Enjeu Nature	Animatrice nature	SOULTZ	03 89 76 28 75	animateur.enjeu@orange.fr
DUFEU	Gaëlle	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	MULHOUSE	03 89 44 00 29	gaelledubzh@hotmail.fr
DUQUENOIS	Olivier	ARIENA	Responsable animation du réseau	SELESTAT	03 88 58 33 86	olivier.duquenois@ariena.org
DUROUSSEAU	Michel	Conservatoire des sites alsaciens	Directeur	UNGERSHEIM	03 89 83 34 20	contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu
ERHARD	Stéphanie	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	BERNARDSWILLER	06 07 88 78 74	stephanieerh@hotmail.fr
ERHARD	Benjamin	CINE LE MOULIN	Animateur			
ERNANDEZ	Bertrand	ENSEIGNEMENT	Conseiller pédagogique	EPFIG	03 88 85 58 08	bertrand.ernandez@ac-strasbourg.fr
FERNIQUE	Jacques	ARIENA	administrateur			
FIEUX	Daniel	DRDJS ALSACE BAS RHIN				
FOLTZER	Patrick	ARIENA	Président			
GADRAT	Olivier	SINE	Animateur	STRASBOURG	03 88 35 89 56	sine.animation@free.fr
GENAY	Yann	AJENA	Responsable pédagogique	LONS-LE-SAUNIER	03 84 37 26 91	ygenay@ajena.org
GERBER	Denis	Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale	Directeur	Muttersholtz	03 88 85 11 30	lamaison@maisonnaturemutt.org
GEROLD	Pascal	Maison de la Nature du Delta de la Sauer	Animateur nature	MUNCHHAUSEN	03 88 86 51 67	cinepascal@gmail.com
GEROLD	Jean-Claude	MAISON DE L'ARCHEOLOGIE	Archéologue, médiateur du patrimoine	NIEDERBRONN LES BAINS	03 88 80 80 75	service.educatif@niederbronn-les-bains.fr
GHEZIEL-NEUMANN	Elsa		Consultante	FREIBURG IM BREISGAU		
GITTER	Roselyne	ARIENA	Responsable financière	SELESTAT	03 88 58 38 45	comptabilite@ariena.org
GODEL	Sébastien	CINE Delta de la Sauer	Animateur nature	MUNCHHAUSEN	03 88 86 51 67	cinesebastien@gmail.com
GRESSE	Lionel	REGION ALSACE	Chargé de mission développement durable	STRASBOURG	03 88 15 65 14	lionel.gresse@region-alsace.eu
GROFF	Sylvie	Ecole élémentaire	Directrice d'école	SOUFFLENHEIM	06 89 07 06 49	ecoleelementaire.louiscazeaux@wanadoo.fr

GUERARD	Olivier	FDMJC Secteur Pays de la Zorn	Animateur socio culturel	HOCHFELDEN	03 88 02 20 12	animation.jeunes@payszorn.com
GUERY	Michel	DIREN	Directeur			
HADERER	Claire	Conseil Général du Bas-Rhin	Chargée d'affaires Education à l'Environnement et Espèces	STRASBOURG	03 69 20 75 60	claire.haderer@cg67.fr
HERMAN	Johan	Le Luppachhof	Animateur	BOUXWILLER	03 89 40 39 87	cle.fermeluppachhof@free.fr
HIEBEL	Claire	Alter Alsace Energies	Animatrice	STRASBOURG	03 88 23 10 93	claire.hiebel@alteralsace.org
HILAIRE	Mathieu	CPIE des Hautes Vosges	Animateur Nature	WLDENSTEIN	03 89 82 20 12	ahv@club-internet.fr
HIRSPIELER	Barbara	CINE LE MOULIN	Animatrice	LUTTERBACH	03 89 50 69 50	lemoulin.barbara@estvideo.fr
HUBER-FORISSIER	Irmgard	Association Les Cocinelles	Présidente			
HUGUENOT	ANNETTE	ENJEU NATURE	DIRECTRICE	SOULTZ	03 89 76 28 75	enjeu.nature@orange.fr
HUMBERT	Anne-Valérie	FERME HUMBERT	Agricultrice	URBEIS	03 88 57 33 33	biofermehumbert@wanadoo.fr
JEAN-CHEVALLIER	Christelle	Maison de la nature du ried et de l'Alsace centrale	Animatrice nature	Marckolsheim	06 83 99 65 09	lamaison@maisonnaturemutt.org
JENN	Henri	CINE LE MOULIN	Président			
JOLY	Norbert	Nature Buissonnière / Arternéel	Animateur nature	Mulhouse	03 89 52 63 87	norbert.joly@neuf.fr
JOLY	Fabien	PEP Alsace	Directeur de centre	STOSSWIHR	03 89 77 37 04	laroche@pepalsace.fr
JURANVILLE	Claire	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	06 30 71 41 71	c.juranville@orange.fr
KELLER	Marc	LPO alsace	animateur	strasbourg	03 88 22 07 35	alsace.animation67@lpo.fr
KEMPF	Emilie	MAISON DE LA NATURE DU RIED	Animatrice nature	HOHROD	03 88 85 11 30	emilie.kempf@maisonnaturemutt.org
KEVIS	Rhiannon	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	STRASBOURG	03 88 29 98 27	myrfanny@hotmail.com
KIEFFER	Jean-Thomas	Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale	Responsable pédagogique	MUTTERSCHOLTZ	03 88 85 81 84	jean-thomas.kieffer@maisonnaturemutt.org
KIMMEL	Dorothee	Alter Alsace Energies	Coordinatrice éducation environnement	strasbourg	03 88 23 10 93	dorothee.kimmel@alteralsace.org
KNIBIELY	Philippe	Petite Camargue Alsacienne	Directeur	SAINT LOUIS	03 89 89 78 53	philippeknibelypca@wanadoo.fr
KONRAD	Rodolphe	Association Contact et Promotion	Retraité	STRASBOURG	06 74 31 67 37	gfrodolphe@gmail.com
KUHNE	Carmen	Entreprise individuelle dans l'écotourisme	Animatrice nature, environnement et patrimoine	VENDENHEIM	03 88 69 30 69	kuhnes@evc.net
KULUS	Elisabeth	Strasbourg Initiation Nature et Environnement	Coordinatrice	Strasbourg	03 88 35 89 56	sine.nature@free.fr
KUNTZ	Sophie	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	BLODELSHEIM	06 81 29 81 05	sophie0604@orange.fr
LAJAUNIE	Armelle	GRAINE HAGUENAU	Membre de l'association	HAGUENAU	06 20 63 47 19	armelle.l@wanadoo.fr
LANGLAIS	Céline	ARIENA	Communication, vie associative, tableaux de bord	SELESTAT	03 88 58 33 86	
LANGRAND	Jean-Philippe	Maison de la nature du delta de la Sauer	Directeur	Munchhausen	03 88 86 51 67	cineph@gmail.com
LATRON	Delphine	Maison Nature Ried Alsace centrale	Agent de développement	Muttersholtz	03 88 85 11 30	delphine.latron@maisonnaturemutt.org
LAURENT	Natacha	VILLE DE SELESTAT - Service Jeunesse	Animatrice du Conseil Municipal des Enfants	BARR	06 73 82 61 25	natacha.laurent@ville-selestat.fr
LE CHANONY	Chantal	Maison de la Nature du Sundgau	Vice Présidente			
LE DUFF	Stéphane		Educateur à l'environnement	REICHSFELD	06 63 36 27 61	stephane.le-duff@orange.fr

LEBOULAIRE	Sophie			Blienschwiller	06 23 09 43 76	sophie.le.boulaire@gmail.com
LEROY	Cyril	ARIENA	illustrateur graphiste	SELESTAT	03 88 58 38 46	cyril.eroy@ariena.org
LESTEVEN	Elisabeth	ARIENA	Directrice	SELESTAT	03 88 58 38 49	direction@ariena.org
LEVASSEUR	Eric	Conseil Général du Haut-Rhin	Chef de service environnement et agriculture	COLMAR	03 89 30 65 30	levasseur@cg68.fr
LIENARD	NICOLAS	Enjeu Nature	Animateur Nature	SOULTZ	03 89 76 28 75	animateur.enjeu@orange.fr
LOUIS	Marie	Comité Régional d'Alsace de Canoë Kayak	Conseiller technique en Environnement nautique	STRASBOURG Cedex 2	06 71 86 27 37	lack@free.fr
LUDWIG	Philippe	ARIENA	Sensibilisation des entreprises et des collectivités, écotourisme	SELESTAT	03 88 58 38 44	philippe.ludwig@ariena.org
MAECHLING	Yannick	Communauté de Communes Pays Brumath				
MALAISE	Philippe	Maison de l'Eau et de la Rivière	Coordinateur	Frohmuhl	03 88 01 58 98	maisonauriviere@parc-vosges-nord.fr
MANGIN	Sébastien	Grange aux Paysages	Educateur au DD	LORENTZEN	03 88 00 57 58	sebastien.mangin@grangeauxpaysages.fr
MARCHAND	Julien	ARIENA	Animateur réseau	SELESTAT	03 88 58 38 47	julien.marchand@ariena.org
MARCHE	Jean Christophe	Communauté urbaine de Strasbourg	Coordinateur éducation à l'environnement	STRASBOURG	03 88 43 62 79	jean-christophe@cus-strasbourg.net
MARNOT HOUDAYER	Jacky	Conseil Général du Bas Rhin	Chargé de missions transversales "environnement"	STRASBOURG Cedex 9	03 88 76 67 67	jacky.marnot-houdayer@cg67.fr
MARTIN	Landry	CINE LE MOULIN	Animateur nature	LUTTERBACH	03 89 50 69 50	lemoulin.martin@estvideo.fr
MATTER	Estelle	Maison de la nature du Sundgau	Animatrice nature	ALTKIRCH	06 62 81 07 14	maison.nature.sundgau@orange.fr
MAWHIN	Bernard	MEDEF				
MERCKLE	Philippe	Conseil Général du Haut-Rhin	Service environnement et agriculture	COLMAR	03 89 30 65 30	merckle@cg68.fr
MESCHENMOSER	Laurette	CINE LE MOULIN	Directrice			
MEYER	Marcel	Ligue de l'Enseignement du Haut-Rhin	Président			
MEYER	Véronique	Périscolaire Le Tournesol	Directrice	CHATENOIS	03 88 82 70 08	csfletournesol@wanadoo.fr
MEYER	Danièle	Conseil Régional d'Alsace	conseillère régionale			
MILESI	Philippe	UFCV / CRAJEP				
MINOT	Sébastien	Mairie de Bouxwiller	Secrétaire général adjoint	BOUXWILLER	03 88 03 33 98	sminot.mairie-bouxwiller@wanadoo.fr
NEU	Suzel	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	JEBSHEIM	06 89 21 88 39	suzel68@hotmail.fr
NUSSBAUMER	Claire		Eco interprète naturopathe			
PAGLIAI	Ismaël	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	SELESTAT	06 25 05 35 09	leozeulaste@yahoo.fr
PIERREL	Valérie	Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale	Animatrice nature	MUTTERSCHOLTZ	03 88 85 11 30	valerie.pierrel@maisonnaturemutt.org
PLUMET	Pascal	Les Piverts / Ecole et Nature	Educateur à l'environnement	SARREBOURG	03 87 23 72 08	terredeplumes@yahoo.fr
POIRSON	Thomas	DRDJS ALSACE BAS RHIN	Professeur de sport	STRASBOURG	03 88 45 30 34	thomas.poirson@jeunesse-sports.gouv.fr
PRIOT	Christelle	Petite Camargue Alsacienne	Animatrice Nature	SAINT LOUIS	03 89 89 78 59	petitecamarguealsacienne.cine@wanadoo.fr
PRUVOST	Fanny	Alter Alsace Energies	Animatrice	STRASBOURG	03 88 23 10 93	fanny.pruvost@alteralsace.org
REININGER	Daniel	ONEMA	Technicien de l'environnement	MULHOUSE	06 72 08 10 79	sd68@onema.fr
ROBERT-PIEDOR	Nathalie	OBSERVATOIRE DE LA NATURE	Directrice	COLMAR Cedex	03 69 99 55 63	observatoirenature@free.fr

ROQUEBERNOU	Arnaud	OBSERVATOIRE DE LA NATURE	Animateur nature environnement	COLMAR Cedex	03 69 99 55 63	arnaud.obsnat@free.fr
RUCH	PIERRE	OCCE 68	DIRECTEUR	COLMAR	03 89 24 04 12	occe.68@wanadoo.fr
SAVIO	Magali	Maison de la Nature du Delta de la Sauer	Animatrice nature	Munchhausen	03 88 86 51 67	cinemagali@gmail.com
SCHAFF	Anne-Marie	CINE MUNCHHAUSEN	Retraitée			
SCHATZ	Colette	IUFM ALSACE/uds	professeur SVT formateur	COLMAR	03 89 21 60 40	colette.schatz@alsace.iufm.fr
SCHENK	Frédéric	CINE LE MOULIN	Technicien, animateur			
SCHNEIDER	Céline	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	ZELSHEIM	06 74 65 77 42	schneider.celine@yahoo.fr
SCHREIBER	David	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	RIXHEIM	06 63 72 02 58	blutchissime@wanadoo.fr
SCHWAB	Denis	Conseil Général du Bas-Rhin	Adjoint du chef du service agriculture, espaces ruraux et naturels	STRASBOURG	03 88 76 65 80	denis.schwab@cg67.fr
SCHWARTZ	Jean Claude	ARIENA	Agent de maintenance	SELESTAT	03 88 58 38 48	
SCHWARTZ	Julien		Professeur des écoles			
SCHWEITZER	Anita	ARIENA	Comptable	SELESTAT	03 88 58 38 45	anita.schweitzer@ariena.org
SIGRIST	Bernard	CINE LE MOULIN	Vice Président du CINE			
SPIELMANN	Florence	Centre de loisirs	Directrice adjointe	DUTTLENHEIM	03 88 50 71 53	commune.duttlenheim@orange.fr
STEINMETZ	Annie	Centre de loisirs	Directrice	DUTTLENHEIM	03 88 50 71 53	commune.duttlenheim@orange.fr
STOESSEL	Josiane	Université Haute Alsace	Maître de conférence	Mulhouse	06 14 38 39 78	josiane.stoessel@uha.fr
STREIFER	Bruno	Communauté Urbaine de Strasbourg	Responsable projets périscolaire	STRASBOURG Cedex	03 88 60 93 35	bruno.streifer@cus-strasbourg.net
SZMIDT	ALEXANDRE	APPA ALSACE	COORDINATEUR REGIONAL	STRASBOURG	03 88 11 58 33	appaalsace1@aol.com
TISCHMACHER	Galatée	Petite Camargue Alsacienne	Animatrice Nature	SAINT LOUIS	03 89 89 78 59	petitecamarguealsacienne.cine@wanadoo.fr
UBEL	Olivier	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	LIEPVRE	06 59 33 78 64	ubelolivier@yahoo.fr
ULRICH	Bruno	Atouts Hautes-Vosges CPIE/CINE	Président AHV / Trésorier ARIENA	Strasbourg	06 84 60 68 87	bruno.ulrich@laposte.net
HUTSCHKA	Catherine	Lyonnaise des Eaux				
VERY	Maxime	ARIENA	Stagiaire BPJEPS	ITTENHEIM	06 75 54 03 07	maxime.very@wanadoo.fr
WAEFFLER	Laurent	Ipo alsace				
WEFELSCHEID	Sophie	ECO-Conseil	chargée de missions	STRASBOURG	03 88 60 16 19	contact@ecoconseil.org
WENTZ	Nicolas	Campus Vert Strasbourg	Bénévole	Strasbourg	06 72 34 33 91	nicolas.wentz@gmail.com
WERCKMANN	Françoise	STRASBOURG ECOLOGIE	Présidente			francoise.werckmann@gmail.com
WILLHELM	Alexandre		Animateur nature et commercial en énergie solaire	Mutzig	06 85 55 00 82	alexandre.solaire@yahoo.fr
WINDENBERGER	Bernard			VALFF	03 88 08 49 88	bernard.windenberger@wanadoo.fr
WINDENBERGER	Mathieu	Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale	Stagiaire	Muttersholtz	03 88 85 11 30	lamaison@maisonnaturemutt.org
WINTZ	Denise	Union touristique Les amis de la nature	Présidente de la Fédération départementale	ECKBOLSHEIM	03 88 77 01 32	cdbasrhin@utan.asso.fr
WINTZ	Maurice	Université de Strasbourg	Maitre de conférence sociologie			
WIPF	Elodie	Conseil Général du Bas-Rhin	Chargée de mission sports de nature	STRASBOURG Cedex	03 88 76 65 31	elodie.wipf@cg67.fr

# Liste des intervenants, animateurs et garants du contenu des ateliers

## **Eric Ausilio**

Maison de la nature du Sundgau (CINE<sup>1</sup>), directeur

## **Sandrine Badjeck**

Communauté de Commune Basse Zorn

## **Anne Beauregard**

Le Moulin de Lutterbach, animatrice

## **Joseph Berenbach**

JB Conseil

## **Marielle Billy**

Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale (CINE<sup>1</sup>), bénévole

## **Chantal Boissaye**

Petite Camargue Alsacienne (CINE<sup>1</sup>), Vice-Présidente.

## **Marc Boissaye**

Ariena, concepteur.

## **Fabio Bortolin**

Ariena, formateur.

## **Laurent Cardot**

Ricoh Industrie France, chef de service Hygiène, Sécurité, Environnement.

## **Eric Charton**

Association Rhin Vivant, directeur.

## **Yann Delahaie**

Ariena, animateur de réseau.

## **Daniel Dietmann**

Président de la Maison de la nature du Sundgau, (CINE<sup>1</sup>) Vice-Président de la Communauté de communes de la Porte d'Alsace.

## **Stève Duchene**

Alsace Active, chargé de mission « Dispositif Local d'Accompagnement ».

## **Denis Gerber**

Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale (CINE<sup>1</sup>), directeur.

## **Elsa Gheziel-Neumann**

Consultante, Freiburg.

## **Michel Guéry**

Direction Régionale de l'Environnement Alsace, directeur.

## **Yves Hirn**

Principal de Collège dans le Bas-Rhin, directeur de l'Ariena de 1992 à 2000.

## **Catherine Hutschka**

Lyonnaise des Eaux.

## **Dorothee Kimmel**

Alter Alsace Energies, responsable du secteur animation

## **Elisabeth Kulus**

Strasbourg Initiation Nature Environnement (CINE<sup>1</sup>), coordinatrice.

## **Céline Langlais**

Ariena, animatrice de réseau.

## **Elisabeth Lesteven**

Ariena, directrice.

## **Philippe Ludwig**

Ariena, animateur de réseau.

## **Yannick Maechling**

Pays de Brumath.

## **Julien Marchand**

Ariena, animateur de réseau.

## **Bernard Mawhin**

Animateur du groupe développement durable du Medef du Bas-Rhin. Consultant, conseil en environnement industriel.

## **Laurette Meschenmoser**

Le Moulin de Lutterbach (CINE<sup>1</sup>), directrice.

## **Danièle Meyer**

Conseillère régionale d'Alsace, vice-Présidente de l'Ariena, Maire de Rhinau, Présidente de la Communauté des communes du Rhin.

## **Philippe Milesi**

Président du Comité Régional de Coordination des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP), directeur de la délégation Alsace-Lorraine de l'UFCV, association d'éducation populaire.

## **Sébastien Minot**

Mairie de Bouxwiller, secrétaire général adjoint.

## **Pascal Plumet**

Administrateur du Réseau Ecole et Nature, Président du GRAINE Lorraine.

## **Pierre Ruch**

OCCE 68 (Office Central de la Coopération à l'Ecole Haut-Rhin), directeur.

## **Anne-Marie Schaff,**

Présidente de la Maison de la nature du Delta de la Sauer (CINE<sup>1</sup>).

## **Florence Spielmann et Annie Steinmetz**

Centre de Loisir de Duttlenheim, directrice et directrice adjointe.

## **Bruno Ulrich**

Atouts Hautes-Vosges (CINE<sup>1</sup>), Président.

## **Maurice Wintz**

Maître de Conférence en sociologie à l'Université de Strasbourg. Président régional d'Alsace Nature.

<sup>1</sup> Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

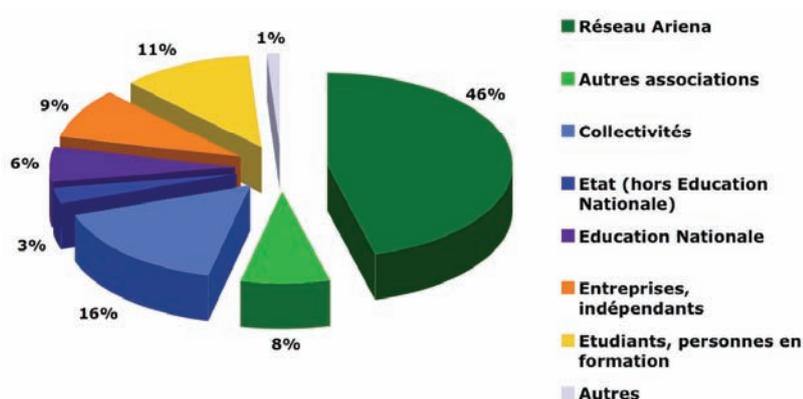
## Annexe 4 Évaluation des Assises

### Profil des participants

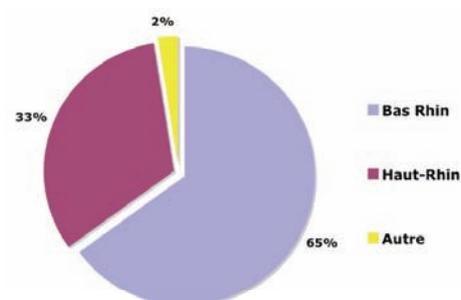
Près de 170 personnes ont participé aux Assises. Parmi elles, on compte une majorité de salariés ou bénévoles associatifs, en grande partie membres du réseau Ariena. Les Assises ont également accueilli de nombreux représentants de l'Etat (notamment de l'éducation nationale) et des collectivités, qu'ils soient techniciens ou élus, des entreprises ou encore des étudiants et personnes en formation.

En terme d'origine géographique, les Assises ont largement mobilisé les deux départements Alsacien, ainsi que quelques personnes venus de régions ou pays limitrophes (Lorraine, Franche-Comté, Allemagne).

### Répartition des participants aux Assises par employeur



### Origine géographique des participants

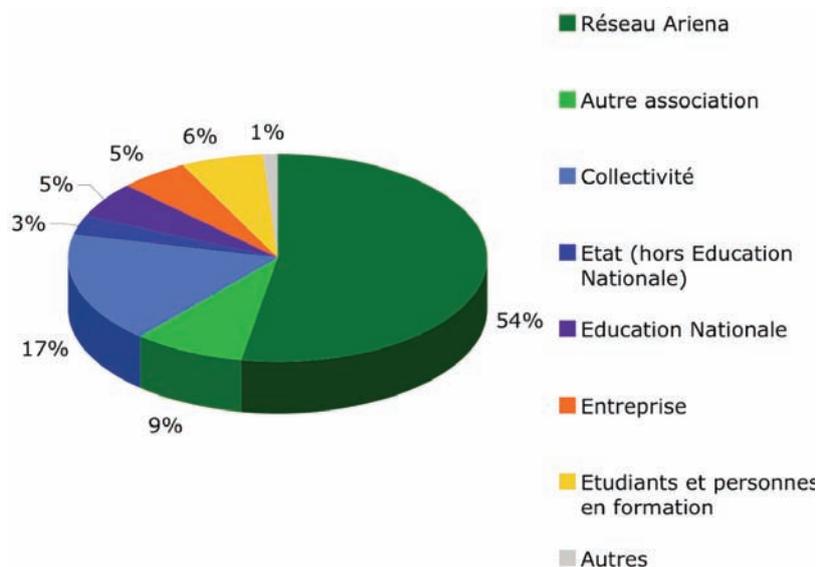


### Réponses au questionnaire d'évaluation

Près de la moitié des participants aux Assises (83 personnes) ont répondu au questionnaire d'évaluation distribué à l'issue des deux journées, permettant ainsi d'avoir des retours importants sur les attentes des participants et leur degré de satisfaction tant sur le fond que sur la forme de l'événement.

On peut d'autant plus se fier aux réponses données (voir graphique ci-dessous) qu'elles reflètent bien la diversité des participants. En effet, hormis une très légère surreprésentation de l'Ariena et de son réseau, et peu de réponses du monde l'entreprise, chaque catégorie de participants identifiée auparavant est représentée à la hauteur de sa participation aux Assises.

### Répartition des réponses au questionnaire d'évaluation

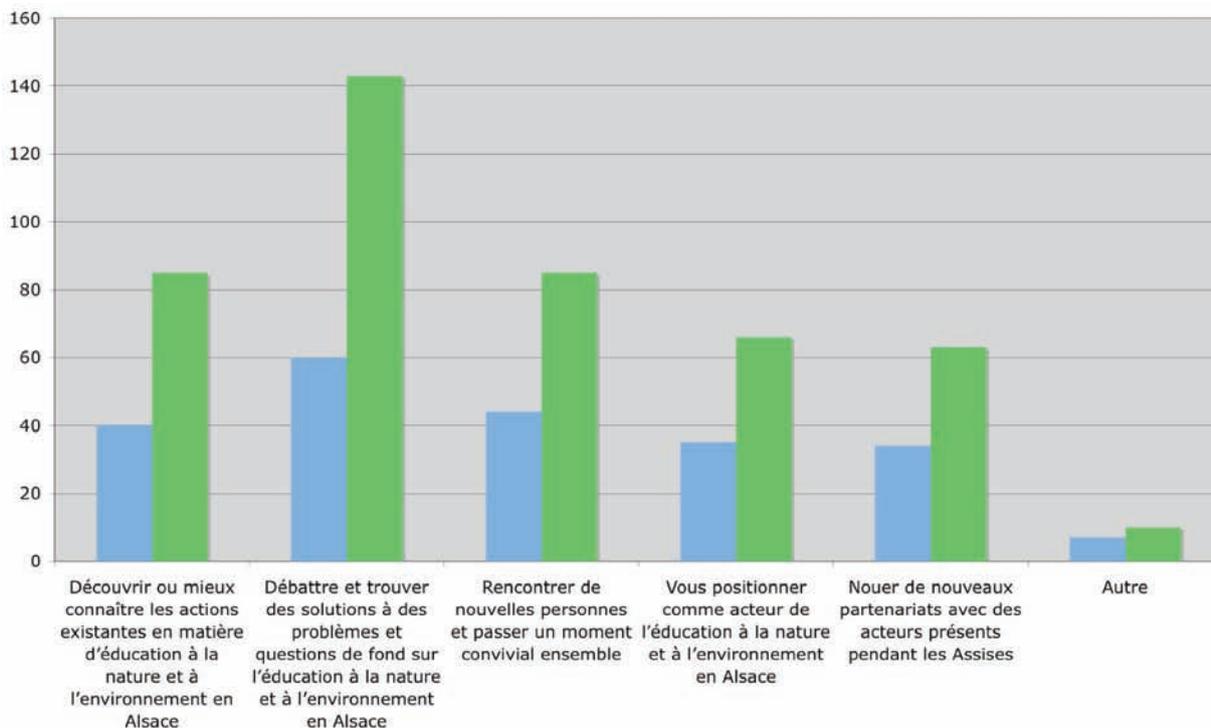


## Les attentes des participants

Il a été demandé aux participants de citer et de hiérarchiser les trois attentes les plus fortes qui ont motivé leur participation aux Assises.

La colonne bleue indique le nombre de fois où chaque attente a été citée.

La colonne verte tient compte de l'ordre d'importance dans lequel les personnes ont cité chaque attente, un coefficient ayant été affecté à chaque réponse selon qu'elle a été citée en première, deuxième ou troisième attente.

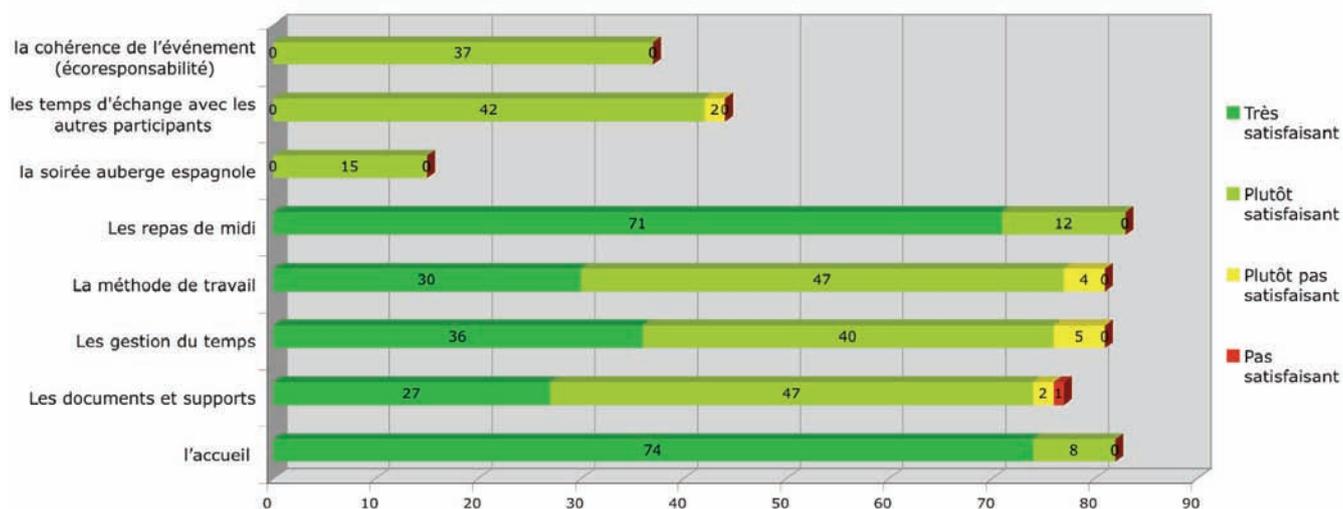


Ainsi, on se rend compte que l'attente la plus fréquemment citée est de « débattre et trouver des solutions à des problèmes de fond sur l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace ». À plus forte raison, elle a été citée un grand nombre de fois en première position. C'était donc l'attente la plus importante pour la plupart des participants.

## Degré de satisfaction des participants

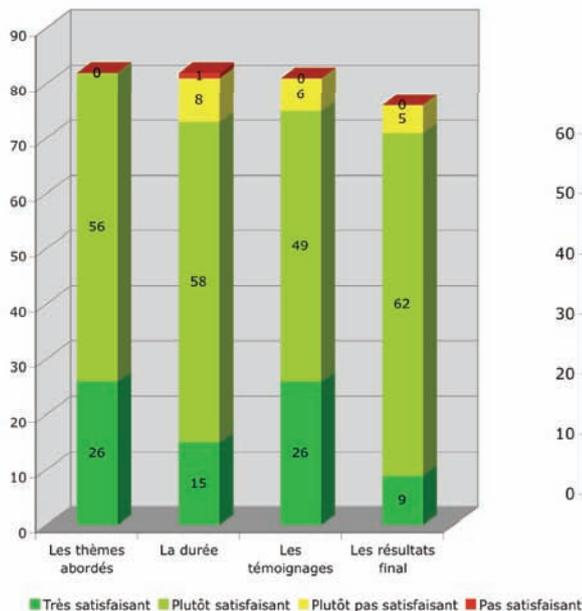
Les participants ont été amenés à évaluer leur degré de satisfaction sur les différents aspects des Assises en examinant plusieurs critères concernant l'organisation générale, les ateliers et la table ronde. Il leur a été demandé de déterminer, pour chaque point, s'il leur paraissait très satisfaisant, plutôt satisfaisant, plutôt pas satisfaisant ou pas satisfaisant.

Degré de satisfaction sur l'organisation générale des Assises

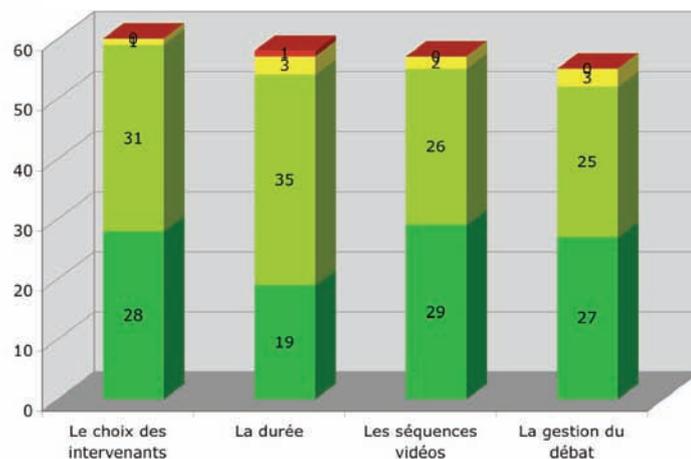


Grâce à ces réponses, nous pouvons par exemple nous rendre compte qu'aucun point n'a été facteur d'insatisfaction, les participants ayant été très majoritairement satisfaits au regard de l'ensemble des critères examinés.

### Satisfaction des participants sur les ateliers proposés



### Satisfaction des participants sur la table ronde



Au regard du taux moyen de satisfaction observé<sup>1</sup> on peut ainsi citer parmi les points les plus satisfaisants :

- l'accueil des participants (97 %),
- les repas du midi (96 %),
- les temps d'échange entre participants (87 %),
- l'écoresponsabilité de l'événement (85 %).

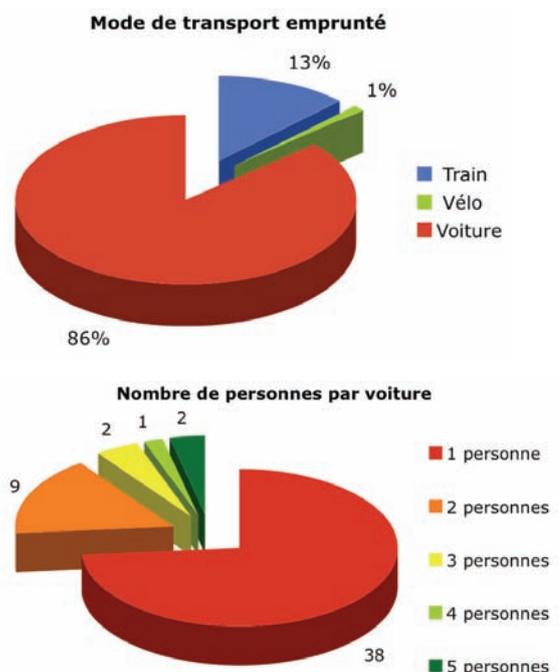
### Transports

Les participants ont été incités par le biais du site Internet des Assises à emprunter les transports en commun ou à organiser des solutions de covoiturage pour se rendre sur le site des 3 Assises régionales de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace.

Afin d'évaluer l'impact des transports et l'efficacité des messages passés, les participants ont donc été interrogés sur la distance parcourue et le mode de transport empruntés pour la majeure partie de leur trajet, et, dans le cas où ils auraient opté pour la voiture, sur le nombre de passagers à bord (conducteur inclus).

Les résultats sont édifiants : 86% des personnes sont venues en voiture aux Assises. Est-ce dû à la localisation choisie pour les Assises (la commune de Muttersholtz n'étant pas desservie par le train) ou à un manque d'organisation du covoiturage, toujours est-il que la plupart des personnes interrogées sont venues seules dans leur véhicule.

Des progrès restent donc à faire en la matière pour ce genre de rendez-vous !



<sup>1</sup> Moyenne des taux de satisfaction correspondant aux réponses données selon la règle de calcul suivante :  
 « Très satisfaisant » correspond à 100% de satisfaction  
 « Plutôt satisfaisant » correspond à 70% de satisfaction  
 « Plutôt pas satisfaisant » correspond à 30% de satisfaction  
 « Pas satisfaisant » correspond à 0% de satisfaction.